

LE JOURNAL DE LA VENDÉE

Le bimensuel du Conseil Général

Contrats environnement ruraux Du sur-mesure pour les petites communes



Elles représentent 82% des communes du département. Les communes de moins de 3 000 habitants sont les pivots de la réussite vendéenne, fondée sur un atout maître : le dynamisme de proximité. Mais ce modèle risque à terme de s'effriter. Car les budgets municipaux, malgré la meilleure volonté du monde, peinent à faire face au double enjeu des années à venir : accentuer le

développement tout en maîtrisant les éventuels effets pervers de celui-ci, notamment sur la qualité de vie. Afin d'aider les petites communes à résoudre ce défi, le Conseil Général lance les contrats environnement ruraux. Ceux-ci permettront, après un diagnostic précis des besoins, de lancer des actions concrètes dans quatre domaines : aménagement rural, environne-

ment, ressources naturelles, activités et services. Au total, l'Assemblée départementale a décidé de consacrer 10 millions d'euros au financement de ces nouveaux contrats. Objectif : que les premiers soient signés en 2006. Le point sur ce nouveau dispositif, qui opte pour le "sur-mesure" afin que les petites communes gardent toute leur place : au cœur de l'attractivité vendéenne.

A LIRE Dossier pages 6 et 7

- Les petites communes : un dynamisme de proximité
- Développer les ressources naturelles
- Embellir les bourgs
- Premières impressions des maires concernés
- Mettre en valeur et protéger l'environnement
- Philippe de Villiers : "La logique contractuelle est la seule efficace"

SOMMAIRE	
VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3
AU QUOTIDIEN	Pages 4-5
DOSSIER	Pages 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
A DÉCOUVRIR	Page 9
SORTIR EN VENDÉE	Pages 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12

Comédie musicale Page 12
Clemenceau,
la tranchée des baionnettes

Archéologie Le Conseil Général prend les fouilles en main

Page 3



Le Conseil Général prend désormais en main les opérations d'archéologie préventive. Cette nouvelle mission va permettre de faire baisser le coût des travaux, d'intervenir plus rapidement sur les chantiers départementaux, et surtout de mettre en valeur pour tous les Vendéens les trésors qui seront exhumés de ces fouilles.

Personnes âgées 1 500 téléalarmes en Vendée

Page 4

Handicap L'aventure de Stéphane Fourré

Page 5

"Il faut repousser les limites de son handicap". C'est dans cette perspective que Stéphane Fourré, handicapé pensionnaire au centre du Val Fleury, est parti en juillet sur les pistes du Grand Nord. Dans le cadre du raid auto-photo Paris-Cap-Nord, il nous raconte un mois d'aventure à la recherche du meilleur cliché, au milieu d'une nature splendide.



Nalliers Mouzeuil-St-Martin La maison de la réserve ouvre

Page 8



Au beau milieu des 132 hectares de la réserve naturelle de Nalliers Mouzeuil-St-Martin s'est élevé un bâtiment de bois monté sur pilotis... Cette nouvelle maison de la réserve, parfaitement intégrée dans son milieu, est désormais un lieu d'accueil privilégié pour les amoureux de la nature.

Littérature La Flèche Rouge, le nouveau roman de Viollier

Page 9

Écrivain, critique littéraire, fidèle auteur du groupe d'écrivains de l'École de Brive, Yves Viollier est avant tout un amoureux de la terre et des personnages en quête d'idéaux. Son dernier roman, *La Flèche Rouge*, transporte le lecteur sur les vastes terres de Russie où Pierre et Maia, deux adolescents perdus dans le chaos soviétique, poursuivent leurs rêves. Un roman qui réaffirme le talent d'Yves Viollier, l'enfant du pays, qui ponctue cette œuvre de ses souvenirs d'adolescence. Rencontre avec ce metteur en scène de nos histoires.



Peinture : jusqu'au 13 novembre Régis Delène-Bartholdi exposé à l'Hôtel du Département

Page 10

Cyclisme Le Chrono s'élanche aux Herbiers

Page 11

AUTOMOBILE - Un Vendéen leader des toits ouvrants et panoramiques Webasto : une fenêtre sur le monde



Joseph Reveau, le directeur général de Webasto Systèmes Carrosserie

Si vous avez un toit ouvrant sur votre voiture, sachez qu'il y a huit chances sur dix qu'il ait été construit en Vendée. Sans tapage ni remous, notre bocage a vu naître en ses vallons une entreprise rapidement devenue leader français : Webasto. Saga.

Les Châtelliers-Châteaumur. C'est là, à l'est du bocage vendéen, qu'est née Webasto, d'une alliance (joint venture) entre les groupes Webasto et

Heuliez. "Jean Arnou, l'ancien maire des Châtelliers-Châteaumur, était à l'époque chef comptable chez Heuliez. Il a proposé un terrain sur sa commune qui est à 15 kilomètres de Cerisay, le siège d'Heuliez", raconte Joseph Reveau, le directeur général actuel. C'est ainsi qu'en 1985 est né un petit atelier de montage de 30 personnes et de 1 500 m², spécialisé dans le toit ouvrant. "En 1987, Peugeot nous a confié la fabrication du toit de la 405 : ça nous a fait passer à la vitesse supé-

rieure. Notre deuxième accélération a eu lieu en 1990 quand nous avons intégré le bureau d'études sur le site des Châtelliers. Nous avons pu alors être beaucoup plus réactifs aux retours de la production et aux exigences des clients."

500 000 toits ouvrants chaque année

Et le petit atelier est devenu grand. Aujourd'hui, le bâtiment dépasse les 10 000 m² et abrite 400 employés. "Nous sommes désormais leader français du toit ouvrant. Et au niveau du groupe, nous avons plus de 50% du marché mondial." En d'autres termes, si vous avez un toit ouvrant sur votre voiture, il y a huit chances sur dix pour qu'il ait été construit en Vendée. Et pour créer des toits ouvrants plébiscités par les plus grands constructeurs mondiaux, dont bien sûr PSA et Renault-Nissan, Webasto a mis en place des tests impitoyables. "Construire un toit ouvrant, c'est de l'horlogerie ! Nous avons une centaine de pièces par toit. Et il faut que le produit fini résiste à l'eau, aux vibrations, à la chaleur, au froid, à la poussière, au sel..." Contre tous ces risques, des bancs d'essai ont donc été créés. Chaque prototype subit une batterie de tests et, régulièrement, les toits finis sur chaque ligne de production sont encore testés. Dans les ateliers,

l'ambiance est à la fois sérieuse et détendue. Le directeur appelle chacun des employés par son prénom et les discussions démarrent rapidement sur le foot, la famille... Mais cette atmosphère sereine n'empêche pas une vigilance de tous les instants. "Nous sortons 500 000 produits par an. Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir un seul mauvais collage... Vous imaginez les conséquences", lance Joseph Reveau. Les spécialistes de la qualité ne sont donc pas confinés à un service... Ils sont partout, à tous les niveaux. Et les machines pallient les manquements de l'homme : "Si quelqu'un n'enduit pas de colle la vitre sur ses quatre côtés, une caméra va détecter qu'il manque un geste et bloquer automatiquement la pièce."

"On travaille sur les modèles de 2009"

Au fil de la visite, on découvre des voitures toutes récentes ou pas encore sorties : la 207, la 407, la Clio 3, la C6... "Dans nos bureaux, on travaille déjà sur les modèles de 2009." Et pour découvrir un échantillon représentatif de ce qui se fait en toits ouvrants, il suffit d'aller sur le parking de Webasto... Toits verres panoramiques fixes, toits ouvrants classiques, toits panoramiques ouvrants... Les salariés jouent le jeu !

Le Mérite pour Jean-Paul Dubreuil



"Jean-Paul Dubreuil est et a toujours été un grand entrepreneur vendéen au service du bien public". C'est ainsi que

Philippe de Villiers s'est adressé à l'actuel président du Medef de Vendée qui recevait l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite le 19 septembre à l'Hôtel du département. Chef d'entreprise de l'épicerie familiale à 24 ans, Jean-Paul Dubreuil a fait preuve "d'intuition, de polyvalence et de talent" pour diversifier avec succès son activité. Il est aujourd'hui à la tête de 35 entreprises, allant du transport aérien à la concession de voitures en passant par la distribution, et a créé 2 600 emplois. Après avoir reçu sa distinction, Jean-Paul Dubreuil a rendu hommage à sa femme décédée récemment et a tenu à remercier sa famille et ses amis présents pour la plupart. Son secret ? "Il faut être passionné, avoir le goût de créer et aller à l'essentiel en s'appuyant sur des équipes solides".

L'embargo sur l'anchois : nouveau coup de poignard

La commission de Bruxelles continue de saborder la pêche française, vendéenne notamment. L'interdiction de pêcher l'anchois dans le Golf de Gascogne vient en effet d'être prolongée jusqu'à la fin de l'année, voire jusqu'en juillet 2006. Une décision qui équivaut à un véritable coup de poignard dans le dos des chalutiers vendéens, qui comptaient sur les prochains mois pour rattraper une année catastrophique. Alors que le recours massif au thon, faute de mieux, a fait s'effondrer les cours, ce nouvel embargo risque d'entraîner le naufrage de dizaines d'entreprises. Et ce ne sont pas les aides promises en compensation, équivalentes à la moitié des pertes subies, qui permettront aux pêcheurs vendéens de refaire surface. Des pêcheurs réduits au chômage et surtout humiliés, à qui l'on ne laisse plus que la possibilité de tendre la main...

Evasion Entreprises au Pays de Montaignu



Dans le cadre des Journées Nationales Portes Ouvertes des Entreprises, l'Office de Tourisme du Pays de Montaignu organise, du 17 au 21 octobre, l'événement

Evasion Entreprises. Pendant une semaine, dix-neuf entreprises implantées à Montaignu et dans les communes avoisinantes accueillent les visiteurs et leur proposent de découvrir leur activité. Mais cette opération peut être aussi l'occasion pour les jeunes, les étudiants en particulier, de découvrir un métier ou un secteur d'activités. Visite d'une imprimerie, d'une verrerie ou d'une exploitation laitière ou découverte d'une usine des eaux, d'une déchetterie ou du milieu autoroutier : le parcours s'annonce varié et donnera à chacun la possibilité d'apprécier le savoir-faire des entreprises participantes. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Montaignu qui met d'ores et déjà à disposition la liste des entreprises et le planning des visites proposées durant la semaine.

■ Réservations : 02 51 06 39 17
Tarifs : visite gratuite jusqu'à 45 min et 2€ au-delà.

SÉCHERESSE - Devant le manque crucial d'eau potable

Vendée Eau : "des gestes simples pour éviter une situation critique"

S'il ne pleut pas d'ici la mi-octobre, la situation des réserves en eau potable de la Vendée sera très critique, notamment dans le secteur Nord-Ouest. Chaque geste compte. Tous les Vendéens doivent se sentir concerner et chercher à réduire au maximum leur consommation en eau.

Économisons l'eau ! C'est le cri d'alarme lancé par Vendée Eau, le syndicat intercommunal qui gère l'eau potable de Vendée. Car la sécheresse a entraîné un déficit d'eau parfois supérieur à celui de 1976. Ainsi, le 19 septembre, 65% des réserves d'eau des barrages étaient vides. Et d'ici le 20 octobre, s'il ne tombe pas 100 mm d'eau, c'est-à-dire trois jours de bonne pluie, certains secteurs de la Vendée, en parti-

culier celui du Nord-ouest, verront leurs réserves d'eau potable épuisées. S'il ne pleut pas, Vendée Eau prévoit plusieurs solutions de secours pour venir en aide au secteur Nord-Ouest, le plus sec. Sur les 30 000 m³ de besoins quotidiens, 11 000 m³ pourraient être acheminés de la Loire Atlantique, des barrages du Marillet et de la Bultière, ou de Moulin Papon de La Roche-sur-Yon. Pour ce dernier, un raccordement en urgence permettrait de ravitailler le barrage d'Apremont en eau non potable. Mais 19 000 m³ seront encore à trouver.

Des gestes simples

"Pour cette année, l'enjeu pour les Vendéens est d'économiser l'eau au maximum jusqu'aux premières pluies

significatives (100 mm) pour éviter la rupture de l'approvisionnement en eau potable", explique Eric Rambaud, président de Vendée Eau. Quelques gestes très simples et très concrets peuvent permettre d'attendre cette eau précieuse. Chacun peut en effet économiser 10 à 15 litres d'eau par jour : prendre une douche plutôt qu'un bain, ne faire marcher les lave-linge et lave-vaisselle qu'une fois remplis, ne pas faire couler l'eau le temps de se laver les mains ou de se brosser les dents, contrôler et réparer les fuites d'eau, retarder le plus longtemps possible les nettoyages des voitures, façades, terrasses et matériels en tout genre. Ces mesures, multipliées par le nombre d'habitants, peuvent permettre d'éviter une situation de rupture.



Chacun peut économiser 10 à 15 litres d'eau par jour

DECHETS - Entretien avec Claude Durand, président du Syndicat mixte Montaignu/Rocheservière

"La facturation responsabilisante : concept écologique précurseur"

Le syndicat mixte Montaignu Rocheservière a mis en place en 2001 une facturation des ordures ménagères basée sur la quantité de déchets présentés à la collecte. Cette mesure rentre dans le cadre d'une politique ambitieuse de responsabilisation des usagers et de transparence des coûts. Le point avec Claude Durand, président du syndicat mixte Montaignu Rocheservière.



Quel a été le point de départ de la mise en place de votre politique de tri des déchets ?

Les deux cantons du syndicat mixte Montaignu-Rocheservière forment un territoire de 40 000 habitants. La quantité des déchets collectés a augmenté de 30 % entre 1994 et 1998. Parallèlement à cela, les coûts de collecte et traitement

des ordures résiduelles sont passés de 55 à 92€ la tonne. Il devenait urgent de réagir, d'autant plus que nous anticipions d'autres augmentations. La mise en place de cette politique de responsabilisation des usa-

gers avait donc pour objectif de réduire les quantités de déchets à enfouir et inciter les usagers à trier tout en optimisant le service de collecte. Ainsi, seules les ordures résiduelles et les emballages sont collectés en porte à porte. Le verre et le papier doivent être déposés dans les points d'apport volontaire. La responsabilisation des usagers a été possible grâce à la mise en place de la facturation personnalisée : sur le syndicat mixte Montaignu-Rocheservière chaque foyer paie en fonction de ce qu'il jette à la poubelle et connaît le coût réel d'élimination de ses déchets.

Quel premier bilan pouvez-vous dresser aujourd'hui ?

Les ordures ménagères récoltées sont passées de 10 000 tonnes en 1998 à 5 000 tonnes en 2004, soit

une diminution de moitié ! D'un autre côté, le tonnage récolté dans les déchetteries est passé, lui, de 2 600 tonnes à presque 6 000 tonnes : preuve que les usagers ont pris maintenant l'habitude de trier chez eux et de se déplacer quand il le faut à la déchetterie. Par ailleurs, cela fait maintenant trois ans que les tarifs de la redevance n'augmentent annuellement que de 2%. Enfin, nous avons créé un service de relation avec les usagers afin de leur apporter tous les renseignements nécessaires sur la gestion de leurs déchets. Et les projets ne manquent pas car je souhaite optimiser la gestion des déchets verts dans les déchetteries, inciter encore davantage au compostage individuel et réduire la quantité de tout-venant dans les déchetteries en mettant en place ce que l'on appelle souvent une recyclerie.

ARCHÉOLOGIE - Création d'une cellule préventive À la recherche du passé perdu

Désormais, le Conseil Général va prendre en main les opérations d'archéologie préventive liées à ses propres travaux d'aménagement. L'intérêt pour le département réside dans une meilleure gestion des délais et la mise en valeur des résultats issus des fouilles qu'il pourra ainsi faire partager aux Vendéens.

En France, tout chantier atteignant le sous-sol et de possibles vestiges de notre passé a un préalable : des travaux d'archéologie préventive, qui sont menés lors de deux phases distinctes : la réalisation des diagnostics (sondages permettant de déterminer la présence éventuelle d'un site) et des fouilles lorsque ce sondage s'avère positif. Jusqu'ici, ces opérations étaient réalisées par l'INRAP, un établissement rele-

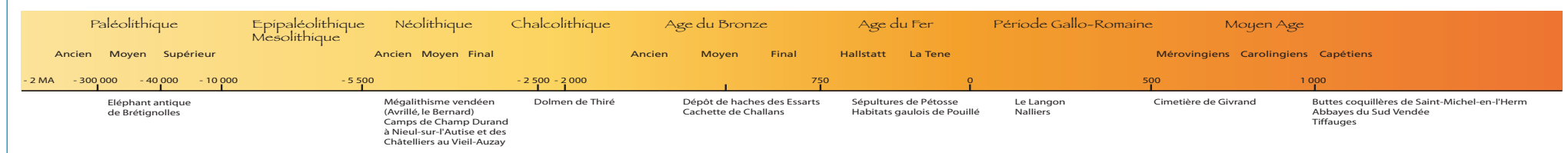
vant de l'Etat. Mais depuis peu, la loi autorise la création de services de collectivités territoriales. "Une réelle possibilité pour le Conseil Général, qui aura ainsi une meilleure gestion financière des opérations d'archéologie préventive pour ses propres projets, qui seront bientôt assurées par deux archéologues spécialement embauchés pour l'occasion. Ceux-ci auront en outre une meilleure réactivité, ce qui raccourcira les longs délais d'exécution actuels, qui repoussent d'autant les travaux d'aménagement du territoire", explique François Bon, vice-président de la commission des actions culturelles. Mais le Conseil Général compte bien exploiter également cette nouvelle mission pour dévoiler aux Vendéens le résultat des opérations réalisées et les informer, par le biais d'expositions, de

l'identité et du mode de vie des occupants qui les ont précédés. Car, dans le jargon des archéologues, Paléolithique, Néolithique ou Âge du fer ne sont pas seulement des noms correspondant à une période que l'on pointe du doigt sur une frise chronologique : l'archéologie s'avère beaucoup plus proche de nous qu'il n'y paraît au premier abord. Car les informations exhumées du passé permettent bien souvent d'expliquer la construction et l'évolution de l'histoire du département, comme par exemple à Maillezaïs, où les occupations humaines se sont succédées depuis la préhistoire. On comprend mieux ainsi la volonté des archéologues de développer la connaissance de notre passé. Et le désir du Conseil Général de prendre en main le suivi des opérations d'archéologie préventive.



Chaque chantier doit au préalable faire l'objet de fouilles préventives.

La Vendée : 300 000 ans d'histoire



PISTE CYCLABLE - Onze nouveaux kilomètres dans le sud Vendée Longer le canal de Luçon à vélo...

Dès le printemps prochain, il sera possible de longer le canal de Luçon à vélo... L'ancien chemin de halage, quasi impraticable jusqu'ici, fait en effet, depuis le début du mois de septembre, l'objet de nombreux travaux : une piste cyclable, entièrement en site propre, le remplacera pour le bonheur des amoureux de la nature. "Les cyclistes pourront découvrir la faune - aigrette, hérons, rapaces... - et la flore du marais et des polders", explique Dominique Souchet,

conseiller général du canton de Luçon. Grâce à une signalisation pédagogique expliquant le fonctionnement de l'écluse de la Coupe, des bites d'amarrage ou des ouvrages hydrauliques, ils apprendront également l'histoire de ce canal qui voyait transiter de nombreux bateaux de commerce rejoignant le port de Luçon." A noter que la nouvelle piste cyclable, longue de 11 kilomètres n'ira pas jusqu'à l'embouchure du canal sur l'anse de l'Aiguillon. Elle s'arrêtera

aux anciennes Portes du Chapitre. Mais les cyclistes qui veulent aller plus loin ne resteront pas sur leur faim : ils pourront continuer sur la piste du Marais Poitevin qui les conduira soit vers La Tranche-sur-Mer soit vers Maillezaïs... En 2010, il sera possible de faire le tour complet de la Vendée à vélo et, grâce à des pistes cyclables comme celle-là, de traverser la Vendée. On atteindra alors 1 000 kilomètres de pistes cyclables.

PLAN DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS - Accord avec les commerces Objectif zéro sac plastique jetable en juin 2006

Le 16 septembre dernier, le Conseil Général, les chambres consulaires et cinq représentants de la grande distribution se sont engagés à supprimer totalement les sacs de caisse jetables. Une première en France, associant autour d'un même objectif Département, petits commerces et grande distribution.

Carrefour, Géant, Intermarché, Leclerc, Super U... Les concurrents de la grande distribution se sont tous retrouvés, le 16 septembre dernier au Conseil Général, pour signer une même charte. Car s'ils se battent sur les prix, ils partagent en Vendée les mêmes valeurs quand il s'agit d'environnement. Et le combat aujourd'hui vise les sacs plastique jetables. "Il faut une seconde pour fabriquer un sac de caisse qui va servir en moyenne 20 minutes alors qu'il faudra 400 années à la nature pour le dégra-

der", a rappelé Philippe de Villiers. Conscientes de l'enjeu, les grandes surfaces avaient déjà commencé à mettre le holà. Mais en 2004, c'est encore cent millions de sacs jetables qui ont été distribués en Vendée ! "Les grandes surfaces, qui accueillent beaucoup de monde chaque jour, doivent être exemplaires. Elles montrent aujourd'hui la voie en s'engageant dans la démarche et en signant cette charte", ajoutait Joseph Moreau, le président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie. Pour Philippe Thouzeau, qui représentait les magasins U, "les Vendéens ont aujourd'hui cet esprit citoyen. Mais pas toujours les bons réflexes. Il faudrait peut-être mettre une information sur le caddie pour leur rappeler de prendre leur cabas réutilisable et recyclable". Car bientôt, tous les Vendéens en auront un : le Conseil Général s'est en effet engagé à

envoyer à chaque foyer un cabas de ce type.

1 000 commerçants s'engagent

Autour de la table, Jean-Paul Pineau, vice-président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, représentait les 1 000 artisans-commerçants de Vendée qui se sont également engagés à tenir le pari : zéro sac plastique distribué en juin 2006. "Nous allons œuvrer avec l'ensemble des partenaires pour trouver des solutions alternatives". Le mot de la fin fut celui de Patrick Gérard de Carrefour : "Pour nous c'est un premier pas, car la démarche ne doit pas s'arrêter aux sacs plastique". C'est sûr, le plan départemental d'élimination des déchets, qui axe une grande partie de sa stratégie sur la réduction des déchets à la source, a de l'avenir !



Philippe de Villiers a signé l'accord sur la suppression des sacs en plastique avec l'ensemble des représentants des commerces vendéens.

VENDÉE EXPANSION - Forums Economie et Territoires Wilfrid Montassier : "Un outil de proximité pour les entreprises"

Les Forums Economie et Territoires sont les derniers outils créés par Vendée Expansion au service de l'économie vendéenne. Wilfrid Montassier, son Président, nous éclaire à leur sujet.



En quoi consistent ces Forums ?

Ce sont des réunions décentralisées qui permettent d'aller au devant des acteurs de terrain.

Notre objectif est d'apporter aux décideurs économiques ainsi qu'aux élus et aux responsables administratifs du développement local, une information de proximité sur les grands enjeux économiques mondiaux, nationaux et locaux. Il s'agit de donner aux chefs de toutes les entreprises, y compris les plus petites, des clefs et des informations concrètes pour mieux comprendre leur environnement et son évolution.

Comment s'organisent-ils ?

Nous avons choisi de faire participer à nos conférences de nombreux intervenants : des élus, l'Observatoire Economique et Social de la Vendée, les Chambres

consulaires, des chefs d'entreprises locaux, des représentants de l'Etat. Ainsi, nos conférences débats seront riches, denses et vivantes. L'ensemble du monde économique de chacun des quatre bassins d'emploi, dans lesquels ils auront lieu, sera convié : entreprises, élus, administrations, organismes de formation, monde associatif...

Pourquoi des réunions décentralisées ?

Parce que nous sommes véritablement au service des acteurs économiques locaux, nous voulons nous adapter à leurs différents besoins et coller d'encore plus près aux réalités de terrain. Par exemple, connaître la situation de la pêche est primordial pour les acteurs du secteur Ouest. Une place très importante sera donc réservée à ce domaine lors du forum correspondant.

Inscriptions : 02 51 44 91 05

- Programme :
- Vendée Ouest (Olonne-sur-Mer) : Vendredi 14 octobre 2005 de 18h à 20h
 - Vendée Centre (La Ferrière) : Jeudi 27 octobre, de 18h à 20h
 - Vendée Est (Les Brouzils) : Mardi 8 novembre 2005 de 18h à 20h
 - Vendée Sud (Longèves) : Jeudi 24 novembre 2005 de 18h à 20h
 - Vendée Ouest (Challans) : Jeudi 1^{er} décembre 2005 de 18h à 20h

En deux mots

Foire expo de Montaigu les 7, 8 et 9 octobre

Les 7, 8 et 9 octobre, Montaigu accueille sa 48^{ème} foire expo, un événement commercial qui va mobiliser plus de soixante-dix artisans et commerçants sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Destinée à promouvoir le dynamisme des activités montacutaines, cette manifestation accueillera également un village des saveurs, une exposition automobile ainsi que de nombreuses attractions pour les enfants.

Sécheresse : 11 millions d'euros pour les pertes en fourrage

A la suite de la sécheresse qui a sévi tout l'été, occasionnant des dégâts considérables pour les cultures, la Vendée va bénéficier d'un classement en calamité agricole. Cette décision permet, grâce à une aide de 11 millions d'euros, de compenser une partie des pertes subies en fourrage. L'instruction continue quant à elle pour le maïs, le tournesol et l'arboriculture.

PERSONNES ÂGÉES - Mise en place de la 1500^{ème} téléalarme Téléalarme : pour plus de sécurité chez soi

Pour pouvoir continuer à vivre seules à leur domicile, de plus en plus de personnes âgées utilisent la téléalarme. Un service que le Conseil Général développe dans le cadre de son plan d'action pour les personnes âgées. Yvonne Jauzelon et sa famille apprécient depuis quelques semaines cette installation qui leur apporte beaucoup de sécurité et de tranquillité.

Vivre les dernières années de sa vie chez soi, beaucoup de personnes le souhaitent. Aujourd'hui, grâce à la téléalarme, Yvonne Jauzelon, 85 ans, et de nombreuses autres personnes en Vendée peuvent réaliser ce désir. "Le système est très simple et peu encombrant, explique Yvonne Jauzelon, habitante de St-Michel-Mont-Mercure qui vient de bénéficier de la 1 500^{ème} téléalarme fonctionnant en Vendée. J'ai autour du cou une petite télécommande que je tiens comme un collier. A la moindre chute, j'appuie sur le bouton et le centre est mis au courant. Une personne me téléphone, si c'est une fausse alerte, je le leur dis. Mais si, tombée, je ne peux répondre à son appel, aussitôt, elle prévient mes proches et le cas échéant, les secours. C'est une grande sécurité. Tout le monde est rassuré, autant mes enfants que moi-même", continue Yvonne Jauzelon. Le système de la téléalarme est d'autant plus



Yvonne Jauzelon : "Tout le monde est rassuré, autant les enfants que moi-même".

appréciable qu'il n'est pas relié à une machine mais à des hommes. "Nous profitons de l'installation pour créer un contact avec les personnes que nous sommes susceptibles d'avoir au téléphone en cas de chute ou de fausse alerte. Certaines reconnais-

sent notre voix et c'est alors une source de réconfort", explique Roseline Corbineau, technicienne de l'ADMR qui installe les téléalarmes et répond aux appels. En 2004, 1 320 appels ont nécessité l'intervention des correspondants, 165 personnes

ont reçu l'aide des pompiers, de médecins ou du SAMU. La téléalarme rencontre un succès extraordinaire : chaque semaine des dizaines de demandes sont enregistrées.

Vivre paisiblement ses dernières années

"Aujourd'hui 85% des vendéens de plus de 75 ans vivent chez eux. Nous les encourageons et voulons les aider au maximum. Rester dans son élément, au milieu de ses meubles avec ses souvenirs est une des meilleures solutions pour vivre paisiblement ses dernières années. La téléalarme est un outil indispensable pour ce maintien à domicile. C'est pourquoi, nous finançons son installation à 50%. Plus qu'un outil de tranquillité, la téléalarme est un service de proximité, un lien social. Elle fait partie des différents moyens - distribution des chèques taxi, financement de véhicules adaptés, amélioration du logement, portage de repas, financement croissant des aides à domicile... - que le Conseil Général, avec l'aide de l'ADMR et d'autres associations, développe pour aider les personnes âgées qui souhaitent rester chez elles", explique Véronique Besse, Présidente de la commission des actions sanitaires et sociales.

■ Renseignements : 02 51 44 37 37

Renfort de personnel au foyer logement des Herbiers

Le Conseil Général et la DDASS viennent de prêter main-forte à la ville des Herbiers en participant au recrutement de 12 nouveaux emplois affectés au logement-foyer pour personnes âgées La Fontaine du Jeu. "Ces personnels vont permettre de renforcer les services offerts aux résidents, notamment en matière de soins, se réjouit Véronique Besse, conseillère générale des Herbiers. Par ailleurs, le Conseil Général va participer au financement d'importants réaménagements sur le foyer qui seront entrepris dans les cinq prochaines années : un des bâtiments sera entièrement reconstruit, et les chambres à deux lits seront dédoublées afin d'offrir aux occupants des lieux une plus grande intimité". Enfin, un projet d'extension du bâtiment est en cours, qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil du foyer de 39 lits. Ces nouvelles places seront notamment destinées à accueillir, en hébergement temporaire ou continue, les personnes désorientées.



DON DU SANG - 43^{ème} Congrès le 16 octobre Pouzauges accueille les donneurs de sang



Chaque année, 400 000 personnes sont sauvées grâce aux dons de sang.

Le 16 octobre prochain, les donneurs de sang du département se réunissent à Pouzauges. L'occasion de passer à nouveau le message : donner son sang, c'est donner la vie.

C'est parce que le sang ne peut pas être "fabriqué" artificiellement qu'il est irremplaçable. Les accidents de la route, les patients souffrant de maladies graves (leucémies, cancers), les hémophiles, les nourrissons qui naissent avec un sang incompatible... sont directement dépendants des donneurs de sang. Chaque année en France, environ 400 000 patients sont traités grâce à la solidarité de plus de 1,6 millions de donneurs. À titre d'exemple, un accidenté de la route peut avoir besoin du sang de vingt personnes pour s'en sortir.

Pouzauges accueille le 43^{ème} congrès départemental

En Vendée, les donneurs de sang du département et les membres des vingt-six associations qui organisent des collectes régulières en Vendée, sous la houlette du Centre départemental de transfusion des Oudairies,

sont invités à se réunir le dimanche 16 octobre à Pouzauges. Les interventions de ce 43^{ème} congrès départemental des donneurs de sang auront lieu de 9h à 13h au lycée Notre Dame. Le docteur Gilles Foléa, directeur régional de l'Établissement Français du Sang et Madeleine Giraudet, présidente de l'union départementale, aborderont des thèmes aussi divers que les nouvelles technologies du don, le contenu des

questionnaires remplis par les donneurs, les statistiques positives de la Vendée... Un repas (sur réservation; Tarif : 23€) et une tombola sont proposés ensuite salle Emile Robert pour ceux qui le souhaitent.

■ Renseignements : 02 51 92 42 00

Où donner son sang en octobre ?

- Samedi 01 : Les Châtelliers-Châteaumur foyer rural la Butte, de 8h à 12h
- Mardi 04 : Beaulieu-sous-La-Roche salle polyvalente de 15h30 à 19h30
- Mercredi 05 : Tallud-Sainte-Gemme salle polyvalente de 15h30 à 19h30
- Samedi 08 : Le Poiré-sur-Vie salle de la Martelle de 8h à 12h
- Mercredi 12 : Les Essarts salle des fêtes de 15h30 à 19h30
- Samedi 15 : Angles salle polyvalente de 8h à 12h
- Jeudi 20 : Mouilleron-le-Captif foyer rural de 15h à 19h
- Vendredi 21 : Les Landes-Genusson salle de la Godelinière de 15h30 à 19h30
- Mardi 25 : La Gaubretière salle de L'Andebaudière de 15h30 à 19h30
- Vendredi 28 : L'Aiguillon-sur-Vie Salle des Fêtes de 15h30 à 19h30

LES GONDOLIERS - Service de restauration Succès pour le nouveau self

Entrepris depuis juin 2004, les travaux du service de restauration du collège des Gondoliers de La Roche-sur-Yon, financés par le Conseil Général, ont été achevés pour la rentrée de septembre.

A chacun son coin

Depuis trois semaines, les élèves ont pu apprécier la différence avec l'ancien self. Ils sont unanimes : "C'est beaucoup mieux organisé", explique Johanna, élève de 5^{ème}. Tandis que Julien et Benjamin, en 3^{ème}, apprécient le côté esthétique et confortable du nouveau service de restauration. "L'installation des tables nous donne l'impression d'avoir chacun notre petit coin", renchérissent Amélie et Géraldine élèves en 4^{ème}.



ADULTES HANDICAPÉS MENTAUX - Les Essarts Nouveau foyer Le Bocage en 2007

Les travaux de construction du nouveau foyer Le Bocage viennent de démarrer. La nouvelle maison pour adultes handicapés mentaux, située aux Essarts, permettra d'accueillir 42 résidents dans de meilleures conditions.

Ils étaient tous là. Les résidents du Bocage, foyer pour adultes handicapés mentaux des Essarts, entourés de leurs parents et de leurs éducateurs, ont suivi attentivement la pose de la première pierre qui, le lundi 19 septembre dernier, a lancé le début de la construction de leur future maison. Il faut dire que cette dernière était attendue depuis longtemps. "Les locaux actuels, en effet, ne sont plus vraiment adaptés : les femmes vivent dans des chambres à deux ou trois et les espaces communs, comme les salles à manger, sont trop exigus. C'est pourquoi le

Conseil Général, avec la commune et l'office des HLM, a décidé d'aider l'association à construire ce nouveau bâtiment, qui sera situé à deux pas du centre bourg", a expliqué Bertrand de Villiers, le conseiller général des Essarts.

Ouverture en avril 2007

Plus grand, mieux équipé, celui-ci continuera de regrouper les différents services actuellement proposés au Bocage : le foyer de vie, le foyer d'accueil médicalisé et le foyer d'hébergement des travailleurs en CAT. Nouveautés cependant : chaque adulte disposera désormais d'une chambre individuelle avec salle d'eau et WC, les salles pour les activités manuelles et les soins seront plus nombreuses, et dix places supplémentaires pourront être créées, notamment en accueil d'ur-



gence. Car l'association gestionnaire, présidée par André Monceau, a souhaité prévoir deux places pour accueillir des résidents en cas d'hospitalisation des parents ou lorsque ceux-ci partent en vacances. Ce nouveau foyer, qui ouvrira en avril 2006, aura en outre de réelles possibilités d'évolution puisqu'est notamment prévue, à terme, une extension qui abritera une unité spécialement dédiée aux personnes handicapées vieillissantes.

HANDICAP - Un pensionnaire du foyer de Coëx à la découverte du Grand Nord

Stéphane Fourré : l'aventurier du Val Fleury

Valides ou non-valides, tout le monde peut réaliser ses rêves. C'est ce que Stéphane Fourré, pensionnaire du Val Fleury, centre pour handicapés à Coëx, a voulu prouver. Du 3 au 30 juillet 2005, il a participé pour la seconde fois au raid auto photo Paris-Cap Nord. 12 000 kilomètres d'aventure sur les pistes scandinaves.

Repousser les limites de son handicap, c'est ce que recherchait Stéphane Fourré, pensionnaire du Val Fleury à Coëx, lorsqu'en 1995 il tombe sur l'annonce suivante : "Grand raid auto-photo entre Paris et le Cap Nord, ouvert à tous, valides ou non valides". "Partir à l'aventure, à la découverte de nouveaux paysages, de nouvelles terres, c'était mon rêve. Depuis l'âge de 9 ans, je suis atteint par une maladie invalidante. Pourtant ni ma liberté, ni ma volonté n'ont été atteintes. C'est ce que je voulais me prouver en partant. Je voulais partir, donc je le pouvais", explique Stéphane Fourré. "Cette année, à nouveau, j'ai ressenti le besoin de partir, de repousser mes limites malgré la progression de mon mal. Douze milles kilomètres à parcourir dans le Grand Nord



Stéphane Fourré : "Rien n'est impossible !"

à l'affût du meilleur cliché, c'est ce qu'il me fallait pour aller une seconde fois au bout de mes limites", ajoute l'aventurier du Val Fleury. Ainsi, le voilà reparti du 3 au 30 juillet avec Edwige et Magali, ses deux coéquipières. Elles s'occupent du véhicule et de la conduite tandis que lui, ornithologue et photographe amateur, se concentre sur les clichés. "C'est une aventure merveilleuse qui permet de faire le plein d'images, de souvenirs, de paysages... Certes, le retour à la vie quotidiennes est un peu difficile. Mais quand on a vécu des moments si forts, on se dit qu'il n'y a pas de doute : la vie vaut vraiment le coup d'être vécue".

Une aventure en trois temps

Les yeux pétillants, remplis d'images lointaines, Stéphane se souvient des rennes semis sauvages qui s'approchent sans crainte de l'homme. Des magnifiques fjords de Norvège, des immenses forêts de Suède. Du sol recouvert de lichen qui offre le plus confortable des matelas. "Mais parmi tous ces souvenirs, celui qui me tient le plus à coeur est l'immense moment de joie et de fraternité qui explose entre nous au moment où nous atteignons le

but de notre voyage, le Cap Nord, symbolisé par un globe. C'est vraiment un grand moment de bonheur". "Ce raid, ce n'est pas une aventure, mais trois en une, dit-il". D'abord, il faut partir à la "chasse" aux sponsors. "Et Je tiens à remercier Philippe Boucher, l'organisateur du raid qui m'a permis de vivre des expériences si fortes. Je n'oublie pas non plus tous mes sponsors, le Conseil Général qui m'a permis de trouver et de louer mon véhicule, le centre du Val Fleury et tous les autres", explique-t-il. Une fois les 6000 euros trouvés, place à l'aventure ! Puis, la troisième et dernière étape : le rangement, le classement et le témoignage. En effet, Stéphane ne compte pas en rester là. Ses 600 clichés lui permettront, à son tour, d'offrir du rêve aux enfants des écoles ou aux pensionnaires des centres qu'il a prévu de visiter. Son message : "rien est impossible à qui veut réaliser un rêve ! Ce n'est pas parce que nous sommes en chaise roulante, que notre univers doit se limiter au jardin du foyer ou à la place du village, l'aventure est à la portée de tous, valides ou non" s'exclame-t-il. Son prochain objectif : repartir en 2008 !

9 OCTOBRE - Action contre le polyhandicap

En voiture pour Amandine !



Photo: Laurent Rollin

polyhandicapés. "L'année dernière, nous avons organisé le même type de rallye et les participants nous ont demandé de recommencer l'expérience. Alors, nous avons dit OK ! Nous attendons près d'une centaine de participants et au moins trente voitures. La "caravane" se composera, de coupés, de cabriolets, de 404, R8, Mercury ou Bugatti sans oublier les voitures de carrossiers, les 125 et autre deux roues," explique Myriam Chauvin, l'une des trois organisatrices. Au cours de cette journée, plusieurs activités sont prévues : visite de la fabrique de terre cuite d'Aizenay, questionnaires, animations ouvertes à tous dans le parc du château du Rortheau. Tous les bénéfices seront reversés à l'association Amandine Polyhandicapée Vendéenne.

■ Renseignements : 06 62 42 10 34

SOCIAL - Centre Médico-Social de Palluau

Consultations des nourrissons

Le centre médico-social de Palluau propose depuis peu aux familles du canton une consultation de nourrissons. Mis en place par le Conseil Général, ce nouveau service a pour vocation la prévention et l'aide aux parents.

Nouveauté au centre médico-social de Palluau : un médecin et une puéricultrice sont présents chaque premier vendredi du mois pour accueillir les enfants et leur famille, dans le cadre de la consultation des nourrissons. "Répondant à une demande forte, ce service a d'ores et déjà permis à une quarantaine de familles d'obtenir gratuitement un rendez-vous", se réjouit Jacqueline Roy, conseillère générale du canton de Palluau. Dans un premier temps et pendant vingt minutes, la puéricultrice reçoit l'enfant, le pèse, le mesure et apporte aux parents divers conseils concernant son alimentation, son sommeil, son hygiène... Puis, dans la pièce d'à côté, pendant vingt minutes également, c'est au tour du médecin de procéder à un

examen médical adapté à l'âge de l'enfant. Il ne s'agit pas pour le médecin de soigner mais de prévenir, de mettre à jour les vaccinations ou encore de dépister d'éventuels soins à apporter à l'enfant. Auquel cas, le médecin aiguille la famille vers un médecin traitant, spécialisé, une assistante sociale ou il programme une deuxième rencontre, au CMS ou à domicile, pour parler plus longuement d'un sujet, comme l'allaitement ou l'alimentation.

■ Inscriptions : 02 51 93 24 75



FIN DE VIE - Association Jusqu'à la mort accompagner la vie

Journées de sensibilisation aux soins palliatifs

Les soins palliatifs, qu'est-ce que c'est ? Pour répondre à cette question, les 7 octobre, 10 novembre et 9 décembre, l'association Jalmalv, Jusqu'à la mort accompagner la vie, organise trois journées de sensibilisation aux questions relatives à la fin de vie à La Roche-sur-Yon. De

plus, à l'occasion de la première journée mondiale des soins palliatifs, Jalmalv a invité la troupe Ophélie à venir jouer sa pièce "Le temps du départ". Le spectacle aura lieu le 7 octobre à 20h30, dans la salle Réamur de l'IST, boulevard d'Angleterre à La Roche-sur-Yon.

Enfin, le 21 novembre, à 20h30, Jalmalv recevra, dans les mêmes lieux, Jacques Ricot pour une conférence sur le thème "dignité et fin de vie".

■ Renseignements : 02 51 36 10 26
ou e-mail : jalmalv-vendee@wanadoo.fr

MAISON DES FAMILLES - Inauguration du Point Info Familles, la fin du parcours du combattant

Le Point Info Famille est ouvert depuis le 7 septembre à la Maison des Familles de La Roche-sur-Yon. Son principal objectif est de simplifier la vie des familles. Pour cela, deux animatrices sont présentes pour répondre aux questions ou orienter les personnes vers les associations et organismes compétents.

Le 7 septembre, le Point Info Famille de La Roche-sur-Yon ouvrait ses portes à la Maison des Familles. Sa mission est de répondre à toutes les questions que se posent les familles. Le Conseil Général, qui a financé 50% de l'opération, en a confié la gestion à l'Udaf, Union Départementale des Associations Familiales de la Vendée.

Prise de rendez-vous

"Comment mettre en forme un contrat de travail avec une aide ménagère ? Où trouver des formations professionnelles de peinture sur bois dans le département ? Peut-on rencontrer des psychologues gratuitement ? Toutes sortes de questions très concrètes nous sont posées. Plutôt que d'y répondre vaguement, nous orientons les familles, vers les organismes (CAF, Conseil Général, MSA...) ou associations compétents. Nous répondons aux appels téléphoniques, prenons des rendez-vous sur place et mettons à disposition une borne Internet pour les personnes qui voudraient visiter notre site", explique Patricia Giraud, l'une des deux animatrices. "Aujourd'hui, nous avons passé plus de 50



Le Point Info fait un lien avec 285 associations locales.

conventions avec différents organismes, ce qui nous met en lien avec plus de 285 associations locales. Et, chaque jour, leur nombre augmente. Nous sommes vraiment là pour aider les familles à résoudre leurs problèmes quotidiens, dans tous les domaines de la vie familiale, à toutes les époques de la vie", convient Rémi Pascreau, président de l'Udaf. En effet, "ce lieu est un lieu unique et précieux pour les familles. Il met fin à un véritable parcours du combattant : plus besoin de passer trente-six coups de téléphone avant de trouver le bon interlocuteur. Tandis qu'un autre Point Info Famille s'ouvrira aux Sables d'Olonne, les per-

sonnes handicapées bénéficieront bientôt de ce même type de "guichet unique" dans la future Maison départementale pour les Personnes Handicapées à La Roche-sur-Yon", explique Michèle Peltan, Conseiller Général de La Roche-sur-Yon Sud.

■ Heures d'ouverture :
Maison des Familles, 119 bd des Etats-Unis B.P 709, 85017 La Roche-sur-Yon
- Mardi : 13h30 - 19h
- Mercredi : 10h - 12h30 et 13h30 - 18h
- Vendredi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
Permanences téléphoniques :
du lundi au vendredi au 02 51 44 37 02
Site Internet : www.point-infofamille.fr
Courriel : pointinfomail@udaf85.unaf.fr

Contrats environnement ruraux : du sur-mesure pour les petites communes

Deux ans après le lancement des contrats environnement littoraux, qui remportent un véritable succès et ont désormais prouvé leur efficacité, le Conseil Général met en place les contrats environnement ruraux. Il s'agit d'aider les petites communes à conserver toute leur attractivité par le biais d'actions concrètes et d'engagements précis.



La commune, petite patrie des Vendéens. C'est un constat général, qui figure en tête du hit-parade des atouts du département, régulièrement cité comme l'un des plus agréables à vivre. La Vendée échappe en effet largement au phénomène de concentration urbaine, n'a pas connu d'exode rural massif et appuie sa réussite sur un réseau de petites communes vivantes, bien réparties sur l'ensemble du territoire. La plupart des 282 communes accueille ainsi au moins un commerçant et un artisan, et, souvent, une zone industrielle. Un véritable dynamisme de proximité, qui permet à la Vendée d'être moins que d'autres victime des délocalisations forcées et des départs résignés pour les grandes villes. Malheureusement, ce modèle risque à terme de s'effriter. Du moins pour les petites communes, qui ne disposent pas de moyens financiers conséquents. En cause : d'abord la difficulté de maîtriser une urbanisation accélérée par l'arrivée massive

d'ex-urbains séduits par "la vie à la campagne" ; mais aussi les investissements de plus en plus lourds qu'il faut désormais dégager pour développer les services, protéger l'environnement et attirer de nouvelles activités. Et ce d'autant plus que le nouveau contrat régional de développement, mis en place par la Région, favorise à présent les grandes agglomérations, au risque d'entraîner un véritable déséquilibre territorial.

Un contrat pour les communes de moins de 3 000 habitants

"C'est pourquoi le Conseil Général a décidé de réagir, pour aider les communes les plus rurales à maintenir leur dynamisme et leur attractivité", annonce Claude Ouvrard, président de la commission de l'action économique du Conseil Général. La méthode retenue pour ce nouvel élan a déjà fait ses preuves : il s'agit de la démarche contractuelle, déjà mise en œuvre pour les contrats littoraux, et

qui permet, après avoir établi un diagnostic des besoins, de dresser une liste d'objectifs concrets que la commune s'engage à réaliser en partenariat avec l'ensemble des structures départementales concernées : Syndicat d'Électrification, CAUE, Chambre d'Agriculture, etc. La démarche, on le voit, est à mille lieues de la logique de guichet qui, trop souvent, conduit à déresponsabiliser les

bénéficiaires des aides consenties. Seront concernées par ces contrats toutes les communes de moins de 3 000 habitants. Pourquoi ce seuil ? Parce qu'aujourd'hui l'ensemble de celles-ci regroupe une population équivalente à celle des communes de plus de 3 000 habitants, tout en gérant un territoire quatre fois plus important en superficie. Il est donc essentiel d'aider ces territoires ruraux, qui disposent de peu de moyens financiers par rapport aux zones les plus urbanisées.

Quatre grands domaines d'intervention

"Au total, le Conseil Général va consacrer 10 millions d'euros à cette nouvelle action, qui devrait concerner 233 communes, soit 82% des communes vendéennes, explique Claude Ouvrard. Un investissement très important, mais qui permettra de financer 30% des actions entreprises par chaque commune, dans la limite d'un plafond de 150 000 euros. Chacun des contrats, passé pour trois ans à l'échelle cantonale, permettra d'agir dans quatre grands domaines : la protection de l'environnement et des paysages, l'embellissement des bourgs et des hameaux, le maintien et le développement des activités et services et, enfin, la préservation des ressources naturelles". Tour d'horizon des actions et des engagements qui naîtront de ces contrats ruraux, et qui permettront aux communes rurales de continuer à jouer leur rôle de pivots de ce dynamisme harmonieux qui caractérise si bien la Vendée.

Les contrats ruraux en chiffres

- 2 999 : nombre maximum d'habitants requis pour signer un contrat
- 233 : communes concernées (82%)
- 3 : étapes prévues (diagnostic, élaboration du contrat, engagement des actions)
- 4 : grands domaines d'intervention (aménagement rural, environnement, activités et services, ressources naturelles)
- 30% : pourcentage du financement de chaque action par le Conseil Général pour un plafond de 150 000 €
- 10 millions d'euros : somme totale investie par le Conseil Général
- Fin 2006 : date prévue pour la signature des premiers contrats
- 3 ans : durée totale de chaque contrat
- 98% : pourcentage de Vendéens satisfaits de vivre en Vendée

Point de vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



"Il faut éviter l'assouplissement mais également le développement non maîtrisé"

Pourquoi lancer aujourd'hui les contrats ruraux ?

D'abord parce que notre modèle de développement, original et que tout le monde nous envie, est basé sur la vitalité de notre milieu rural et un aménagement harmonieux de notre territoire. Nous avons le devoir de préserver ce modèle, auquel les Vendéens sont à juste titre très attachés : il y a trois ans, 98% des Vendéens déclaraient dans un sondage être satisfaits de vivre en Vendée. Mais pour le préserver, il faut aider celles qui en sont les pivots : il s'agit des petites communes, qui sont les pôles de ce dynamisme de proximité qui tire notre département vers le haut.

Vous reprenez la même démarche que celle entreprise pour les contrats littoraux...

Oui parce que la logique contractuelle est la seule efficace. Il faut se méfier des grands programmes d'investissement dans lesquels, finalement, personne ne s'implique, l'un se contentant de toucher le chèque que l'autre signe. Nous voulons des résultats concrets et des engagements précis. Les contrats, conclus après un diagnostic précis des besoins, permettent de responsabiliser l'ensemble des signataires et de faire ainsi un usage sérieux des fonds publics.

Les domaines d'intervention portent beaucoup sur l'environnement...

Oui car nous voulons bien sûr favoriser le dynamisme des communes, mais certainement pas au détriment de la qualité de vie des habitants. L'assouplissement et le développement non maîtrisé sont les deux écueils extrêmes qu'il faut éviter à tout prix. C'est pourquoi le Conseil Général sera très attentif aux actions menées pour la protection du cadre de vie, la maîtrise du foncier et la mise en place de solutions innovantes pour faire des économies d'énergie. Les communes ont à cet égard un devoir d'exemple envers leurs habitants.

Deux maires convaincus par les contrats environnement ruraux

"Une excellente initiative qui s'adapte aux vrais besoins des communes"

Premiers concernés par ces contrats ruraux, les maires des petites communes vendéennes vont peu à peu être invités par le Conseil Général à des réunions d'information. Deux d'entre eux, Michel Cossard, maire de La Rabatelière, et Roger Tétaud, maire de Chauché, ont déjà suivi l'une d'entre elles, organisée par le conseiller général du canton de Saint-Fulgent. Premières impressions.

Que pensez-vous de ces contrats ruraux ?

Michel Cossard : Il s'agit d'une réelle opportunité, très intéressante. Ces contrats peuvent vraiment nous aider à développer notre commune et à répondre aux nombreuses demandes de nos usagers. C'est vrai que les moyens d'une petite commune ne sont pas bien gros. Et pourtant, il est évident que ce sont les petites communes qui font cette qualité de vie vendéenne que beaucoup

nous envie. Il faut donc préserver tout cela.

Roger Tétaud : Ces contrats sont une excellente initiative. Je trouve particulièrement judicieux que ceux-ci s'adaptent aux vrais besoins de la commune grâce à un diagnostic préalable. Il est certain



Roger Tétaud



Michel Cossard

que les communes, selon les efforts qui ont déjà été réalisés ou les spécificités locales, n'ont pas les mêmes priorités.

La présentation de ces contrats vous a-t-elle donné des idées concrètes ?

Michel Cossard : Oui, bien sûr. Je compte pouvoir enfin réaliser le réaménagement de la zone de l'étang communal, mais également paysager le lotissement qui vient d'être construit.

Roger Tétaud : J'espère avec ce contrat avoir les moyens d'attirer à Chauché de nouveaux services. L'idée de travailler sur les ressources naturelles est également passionnante ; il faudrait peut-être trouver un moyen d'inciter les gens qui construisent chez nous à investir dans ces nouveaux procédés qui permettent d'économiser l'énergie.



Quatre domaines d'intervention pour un développement tous azimuts

1 - Maintenir les services et les activités à la campagne

L'objectif des contrats ruraux est d'offrir aux communes les moyens de conserver leurs services de proximité. Ces derniers incluant tant la préservation des commerces existants que l'installation de nouveaux services ou le développement d'activités touristiques. Zoom sur quelques-unes des actions phares :

1) Privilégier la vie des commerces et les services publics.

Il s'agit ici de permettre aux communes de conserver un panel d'activités attractives. Telle est la priorité du Conseil Général qui souhaite aider les communes à maintenir les services de proximité comme La Poste ou un cabinet médical.

2) Soutenir l'installation des jeunes médecins.

Conscients du manque cruel de médecins dans nos campagnes, le Conseil Général réagit. En trouvant des solutions pour aider les com-



munes à aménager des locaux adéquats, inciter les jeunes médecins à s'installer à la campagne, promouvoir l'engagement de jeunes médecins en Vendée, favoriser leur intégration...

3) Tourisme et activités de loisirs.

Equitation, pêche, canoë, escalade et tant d'autres sports et loisirs de plein air pourront être inclus dans ces contrats. Pour que les enfants, les jeunes, les familles ou les tou-



ristes profitent des activités de loisirs irriguées sur l'ensemble du département. L'aménagement de nouveaux lieux de promenade permettra aux sportifs et aux simples promeneurs de se détendre au cœur de ces nouveaux espaces touristiques. Sans oublier la création d'une signalétique touristique originale et adaptée.

4) Savoirs-faire et produits du terroir.

Organiser un marché du terroir où les cucurbitacées, les légumes, les lingots et tant d'autres produits issus de l'agriculture locale se disputent la première place sur les étalages : voici une façon agréable et plaisante de présenter aux Vendéens, aux visiteurs ou aux scolaires ce qui fait le charme de



nos campagnes. Pour aller plus loin, la création de documents illustrant les savoirs-faire locaux (légumes, élevages...) favoriseront la connaissance et la promotion des produits de qualité des agriculteurs et des éleveurs de notre département.

2 - Embellir les bourgs et les hameaux

Les bourgs des communes attirent les nouveaux habitants. Afin que bourgs, villages et hameaux trouvent une unité architecturale et esthétique, il convient de réfléchir aux moyens à poursuivre pour préserver l'identité propre à chacun d'entre eux. Le point autour de quelques exemples concrets :



1) Paysager les zones d'habitation.

Sont concernés les centres bourgs, lotissements ou zones d'activités où des travaux d'aménagement privilé-

gieront la place donnée aux espaces verts.

2) Mise en valeur des façades.

Des chartes pour la réhabilitation des façades et des menuiseries extérieures seront établies, pour accompagner la mise en valeur des centres bourgs.

3) Mise en place d'un plan vert.

Chaque commune signant dans le cadre d'un contrat rural peut bénéficier d'un plan vert. Comment ? En créant un nouvel espace naturel, un square, un lieu de promenade ou encore en



améliorant le choix des plantations, en tenant mieux compte, par exemple, des contraintes d'entretien.

4) Traiter la publicité.

Les panneaux publicitaires et les enseignes doivent être des supports n'agressant pas le regard et doivent s'intégrer autant que possible dans le décor. D'où l'importance de cette stratégie cantonale prévue dans le cadre des contrats ruraux, permettant d'harmoniser et de gérer la publicité de façon à ce que tel problème réglé dans une commune ne se répercute pas dans la commune voisine.

4 - Protéger l'environnement



La protection de l'environnement consacre une large place à la mise en valeur des espaces naturels à travers des actions concrètes et visibles à l'œil nu. Voici quelques exemples d'actions envisageables dans les communes :

1) Supprimer les nuisances paysagères.

La campagne souffre malheureusement d'un certain nombre de "ver-rues" s'incrétant dans l'environnement et polluant considérablement

le paysage. Pour enrayer ces nuisances, des actions concrètes sont prévues : supprimer les vieux postes EDF, effacer les réseaux aériens, les lignes électriques et téléphoniques.

2) Valoriser le patrimoine et réaliser de petits travaux paysagers.

Petits ouvrages sur les ponts et les passerelles, rafraîchissement des petits monuments, mise en valeur des richesses du patrimoine naturel que l'on trouve dans les petites communes mais qui n'entrent pas dans un programme d'aides : voilà les



réalisations que les contrats ruraux entreprendront au cœur des communes.

3) Mettre en valeur les bords de rivière et les plans d'eau.

Organiser des chemins de randonnée autour d'un plan d'eau, faire apprécier aux familles et aux touristes avides de balades à la campagne le charme de nos bords de rivières, favoriser la découverte des canaux et des rivières traversant les communes rurales, en aménageant les berges par exemple...

3 - Préserver et valoriser les ressources naturelles



Protéger notre environnement en préservant les ressources naturelles est l'un des points forts des contrats ruraux, et l'un des enjeux principaux des prochaines décennies. Et les communes peuvent y participer dès aujourd'hui grâce à des pratiques accessibles, innovantes et des gestes du quotidien à adopter dès maintenant. Des techniques décrites via les actions qui suivent :

1) Utiliser l'énergie solaire.

L'un des réflexes environnementaux des prochaines années passe certainement par l'utilisation plus fréquente de l'énergie solaire dans les édifices publics. Comment ? En proposant aux communes des moyens innovants : création de nouveaux équipements comme les panneaux solaires dans les écoles, mairies ou maisons de retraite, rénovation des bâtiments existants...

2) La géothermie.

Concevoir des installations de chauffage géothermique, c'est-à-dire permettant de récupérer la chaleur sous terre afin de la réutiliser dans les habitations grâce à des planchers chauffants, par exemple, est aussi une des techniques à envisager.

3) Les économies d'eau potable.

En installant du matériel permettant de moins consommer d'eau dans les établissements publics notamment, les communes participeront à la protection de l'environnement.

4) Adopter la filière "bois énergie". Chauffer la maison de retraite ou l'école de la commune en utilisant le bois issu des haies bocagères est l'une des techniques envisagées par le Conseil Général pour valoriser les résidus de bois bocager. Et proposer aux communes, particulièrement en cette période de rentrée, une solution pour pallier la hausse du prix de l'essence. Les communes seront donc soutenues dans l'acquisition de matériel et d'équipements, comme les chaudières-bois pour les bâtiments publics comme les salles de sport.



NALLIERS / MOUZEUIL-ST-MARTIN - Inauguration de la maison de la réserve biologique départementale

Plongez au cœur du marais mouillé



La Maison de la Réserve permet de comprendre, de manière ludique et pédagogique, le fonctionnement de l'écosystème d'un marais mouillé.

Inaugurée le 9 septembre, la nouvelle maison de la réserve biologique départementale, située sur les communes de Nalliers et Mouzeuil-St-Martin, semble avoir toujours eu sa place dans cet environnement préservé. Tout en bois, l'édifice sur pilotis pourra accueillir neuf mois par an le public et les scolaires pour une visite inédite au cœur du marais mouillé.

321 espèces végétales, 375 races de papillons, 11 sortes d'amphibiens, 19 familles de poissons... Protégée et entretenue par le Conseil Général depuis 1987, la réserve biologique départementale de Nalliers / Mouzeuil-St-Martin, avec ses bois, ses taillis, ses maillages de fossés et ses prairies, est aujourd'hui le lieu de reproduction de très nombreuses espèces qui ont trouvé dans ces niches écologiques autant de nids à leur mesure. Ainsi ces 132 hectares, qui constituent l'un des derniers exemples de "Marais mouillé" en France, accueillent déjà chaque année 3 000 visiteurs et de nombreuses classes d'enfants... Mais désormais, tous auront un sas d'entrée privilégié qui leur permettra de "décou-

vrir des lieux où la nature est reine et de s'initier à l'environnement et au respect", a expliqué Joël Sarlot, conseiller général du canton de l'Hermenault, le jour de l'inauguration de cette maison de la réserve.

400 m² parfaitement intégrés

Planté fièrement sur ses pilotis pour résister aux crues de l'hiver, le bâtiment de 400 m² est parfaitement intégré à l'environnement grâce à son bardage tout en bois, évoquant les terrées, et des lignes sobres marquées par l'absence de toits en

penne. L'escalier d'accès mène à une travée couverte au centre du bâtiment... A gauche, l'espace pour le grand public, à droite l'antenne de l'Ecole Départementale du Patrimoine Historique et Naturel (EDPHN) pour les enfants, et, tout droit, un balcon longeant l'ensemble du bâtiment avec une vue imprenable sur le marais mouillé.

Marais poitevin à tire-d'aile

Le public sera donc accueilli dans une salle de 20 m² où lui seront présentées les particularités du marais



Joël Sarlot, le conseiller général du canton de l'Hermenault, a inauguré la Maison de la Réserve en compagnie d'Anne-Marie Coulon, maire de Mouzeuil-St-Martin et de Daniel Sacre, maire de Nalliers.

et proposée une large documentation le renseignant notamment sur les parcours qu'il pourra choisir dans la réserve et ce qu'il pourra y voir. Chaque jour d'ouverture, quatre visites guidées lui sont également proposées. Pour parfaire ses connaissances et commencer à voyager, le visiteur pourra faire un tour dans la salle audiovisuelle où il découvrira le magnifique film de Philippe Garguil : "Marais poitevin à tire-d'aile". De l'autre côté de la travée centrale, après avoir découvert une ruche installée par les apiculteurs de Vendée, il pourra faire un tour dans la salle des collections où seront exposés des prélèvements régulièrement renouvelés : herbiers, collections d'insectes... Place maintenant aux scolaires... Rien n'a été oublié pour les accueillir dans les meilleures conditions. Dès leur arrivée, les enfants seront accueillis dans un vestiaire avec coffres pour les bottes et portemanteaux pour les vestes... Durant leur journée à la réserve, ils pourront ainsi facilement passer du lieu

d'étude à celui de la pratique en plein air... Après ce vestiaire, ils découvriront une grande salle de 100 m² dans laquelle la nature est un peu entrée et par laquelle ils bénéficieront d'une vue privilégiée sur le marais grâce à de larges baies vitrées. Cette salle est équipée d'un laboratoire pour la réalisation de travaux pratiques et de matériel pédagogique spécifique avec notamment un espace informatique et un espace bibliothèque. Enfin, l'EDP s'est équipée d'un outil de très haute précision : un écran mobile qui retransmettra en direct les images d'une caméra subaquatique placée dans les fossés, permettant ainsi aux enfants de voir ce qu'il s'y passe... "Le marais, il ne faut pas avoir peur d'y toucher... Si personne n'y avait travaillé, on aurait aujourd'hui un marigot insalubre, a conclu Joël Sarlot. Cette réalisation est un bon exemple de notre vision de l'environnement. L'environnement n'est pas une contrainte. Il faut le connaître pour l'entretenir et l'ouvrir pour le faire vivre."

Visite de la réserve de Nalliers / Mouzeuil

Pour le grand public

Jusqu'au 31 octobre, la visite guidée de la réserve est gratuite. Après une initiation dans la maison de la réserve, les groupes partent pour une randonnée de deux heures accompagnés d'un guide qui leur présente les caractéristiques de ce milieu.

Les mercredis, samedis et dimanches à 9h, 11h, 14h, 16h

Pour les groupes (sur réservation)

Pour une découverte plus approfondie du milieu, les groupes peuvent également prendre rendez-vous avec les "habitants" de la réserve. La visite, toujours gratuite et accompagnée, pourra être plus longue. Cette formule est également proposée jusqu'au 31 octobre. Les mardis après-midi, jeudis et vendredis



■ Renseignements : 02 51 30 96 22



Pour les scolaires

Des formules découvertes ou initiation (une demi-journée) ainsi que des journées "environnement" sont proposées aux scolaires du CP à la terminale. Les programmes sont adaptés à chaque niveau et ces journées, animées par l'Ecole Départementale du Patrimoine, peuvent être préparées avec les professeurs.

Tarifs : de 2€ à 6€ par enfant suivant la formule

Pour les enfants et les adolescents

L'Ecole Départementale du Patrimoine propose également des activités de découverte et des ateliers le mercredi pour les enfants et les adolescents qui le souhaitent.

Tarif : 5€ par personne/journée

■ Renseignements : 02 51 30 93 44

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

L'offre culturelle, locomotive du dynamisme touristique vendéen

Alors que s'achève tout juste la saison touristique, l'heure est aux premiers bilans. Dans un contexte national difficile, la Vendée tire une nouvelle fois son épingle du jeu. Et le tourisme confirme sa place de première activité économique du département. Cette réussite incontestable n'est pas le fruit du hasard. Elle est bâtie sur une offre estivale savamment pesée, qui repose sur deux grands piliers : l'attractivité du cadre de vie et un panel d'événements de qualité, qu'ils soient sportifs ou culturels. Ces événements, de l'avis de la plupart des professionnels, drainent en Vendée des visiteurs qui sont de plus en plus nombreux à rechercher des activités « extra-plage ». Outre des manifestations sportives d'envergure mondiale telles que le Vendée Globe ou le Tour de France, le Conseil Général a donc fait le choix de proposer, durant tout l'été, une offre culturelle variée, qui a rencontré un très large succès puisque la très grande majorité des animations ont été jouées à guichets fermés. Cette offre culturelle permet notamment, outre la mise en valeur des sites vendéens, de drainer un large public dans tous les secteurs de Vendée. Les Ballets de Vendée et le festival de Terre-Neuve à Fontenay, Le festival de Danses et musiques du monde à Cugand, le festival Musique baroque à La Chabotterie, Vendée Cheval à La Roche, Nieul Village de Lumière et Maillezais Lumière du Marais dans les Abbayes du Sud Vendée, Maîtres sonneurs et maîtres d'armes à Apremont, le nouveau spectacle du château de Tiffauges... Cet été, tous les secteurs de Vendée auront bénéficié de la programmation culturelle du Département, qui permet de dynamiser leur économie touristique. Mais en dehors de la saison proprement dite, l'Assemblée départementale, via les Spectacles de Vendée par exemple, propose à tous les Vendéens, à des tarifs défiant toute concurrence, des rendez-vous culturels de qualité qui, depuis 1998, ont drainé plus de 130 000 personnes dans tous les secteurs de Vendée. Cette année encore, l'actualité des plus grandes scènes françaises et internationales sera jouée dans les salles vendéennes, à Chantonay, les Sables, Saint-Jean-de-Monts, Luçon, Noirmoutier ou encore Pouzauges et Sainte-Hermine.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Sites départementaux et tourisme culturel

La Vendée figurant comme deuxième département touristique de France après le Var (83), et visant la première place ; dans cet objectif le Conseil Général a mis en place une politique touristique culturelle ; il est propriétaire de plusieurs sites (dont les Châteaux du Puy du Fou et de Tiffauges (acheté à la municipalité, une Autorisation de Programme de 1,280M € a été ouverte), les abbayes de Maillezais (AP portée à 8 543 342,51 Euros) et de Nieul (AP de 3,658M€ pour l'abbaye et de 2,15M€ pour la Maison Empire, La Chabotterie, le Prieuré de Grammont racheté à la commune de St Prouant). Ces sites représentent des montants en investissement et fonctionnement importants pour les contribuables vendéens, auxquels va se rajouter bientôt L'Historial (AP de 17,250 M d'euros). Par ailleurs, les animations culturelles sont passées de 79 animations en 97 à 159 en 2003, et de 255 spectacles et concerts à 342. Le touriste 2005 ne savait plus où donner de l'oreille et des yeux. Compte tenu qu'il s'agit d'argent public, il devient urgent d'essayer de quantifier, comme l'a fait la région Midi Pyrénées qui a commandé une étude sur le sujet (coût de 23 M € en 2003 pour 119 festivals), laquelle a fait ressortir le Gers comme figure d'exception (15 festivals, ce département drainant un 1/3 des retombées économiques des festivals de la région, soit 18M€ ou 108€/hab). En Vendée, si des sites et festivals sont gâtés en fonds public, il n'en va pas de même, par exemple, pour des festivals de qualité comme les « Feux de l'été » à St Prouant, « Les Ricochets » à Fontenay, ou encore le « Festival du Cinéma » à La Roche/Yon qui ne bénéficient d'aucune aide du Conseil Général. A quand plus d'homogénéité dans les subventions ? L'aide demeure très sélective, car le Conseil Général préfère des manifestations où il peut imprimer sa marque. Il ne faut pas oublier que ces manifestations ont une histoire locale, que certains produits coûteux ne résistent que par la grâce du Département. Place aux initiatives locales, qui doivent être mieux soutenues de manière équitable, sans parti pris !

RENTREE LITTERAIRE - Rencontre avec Yves Viollier, écrivain et enfant du pays "La Flèche Rouge : mon Grand Meaulnes !"



Au lendemain de la sortie de son dernier roman, *La Flèche Rouge*, dont l'intrigue, une fois n'est pas coutume, se situe en plein cœur de la Russie, Yves Viollier a accepté de nous recevoir chez lui pour nous parler de son métier d'écrivain. Auteur d'une vingtaine de romans publiés en grande partie chez Robert Laffont, il continue à séduire un grand nombre de lecteurs qu'il entraîne au cœur d'intrigues romanesques se déroulant quasiment toutes en Vendée. Né en 1946, il n'a de cesse depuis son adolescence de transcrire par la plume son attachement à ces terres vendéennes qui l'ont vu grandir. Enseignant, critique littéraire, fidèle auteur du groupe d'écrivains de l'*Ecole de Brive*, Yves Viollier est avant tout un amoureux de la terre et des personnages en

quête d'idéaux. Rencontre avec ce metteur en scène de nos histoires.

Votre dernier roman, *La Flèche Rouge*, fait partie de ceux dont l'histoire se déroule hors Vendée : comment expliquez-vous cet attachement si fort à votre terre ?

Y.V. : J'ai assumé mon héritage. Je suis petit-fils de paysans et j'en suis fier. Dans mes livres, je parle plus d'un pays au sens large que d'une terre rurale. Je suis du même avis que Jean Yole qui dit qu'il y a dans certains romans un esprit du lieu. Moi, je dirais que ça s'apparente davantage à l'appartenance à un territoire, à l'horizon. Si chez Mauriac, ça sent la Gironde, on peut sans doute dire que chez moi, ça respire la Vendée et le bocage. Mais l'écriture me permet d'explorer d'autres territoires et de m'appuyer sur le réel. Car les paysages sont pour moi de véritables personnages : il n'y a qu'à voir la place de la neige dans *La Flèche Rouge*. J'utilise aussi ma propre histoire et mes propres sentiments pour construire l'intrigue. Les histoires que je raconte me sont toujours intimes et ne sont jamais extérieures à mon être. Cela dit, même si *La Flèche Rouge* se passe très loin de la Vendée, j'ai puisé dans mes propres souvenirs d'adolescent pour écrire la rencontre de Pierre et de Maia.

Est-ce que cela signifie qu'il y a dans ce personnage de Pierre un peu d'Yves Viollier ?

Y.V. : Oui, bien sûr ! C'est ce qui est génial ! Se dire qu'il y a une part de moi, de mon adolescence dans ce

Les sœurs Robin bientôt sur France 2 : Line Renaud en tête d'affiche

Le roman *Les sœurs Robin* qu'Yves Viollier a écrit en 2002 va être bientôt porté à l'écran. Les aventures de Marie et Aminthe, deux sœurs octogénaires aussi insupportables que drôles, ont séduit non seulement le petit écran mais aussi des stars comme Line Renaud ou Danielle Lebrun qui prêteront leur talent et leur voix à ces personnages hauts en couleurs. Le tournage, qui s'est déroulé cet été dans le nord de la France, est actuellement en montage en vue du téléfilm qui sera diffusé au printemps 2006 sur France 2.

livre. En écrivant *La Flèche Rouge*, c'est un peu comme si j'avais écrit mon "Grand Meaulnes", un roman que je cite en exerque. Il ne faut pas oublier que Pierre est Vendéen et qu'au début du roman, il quitte pour la première fois les mines de Faymoreau, rêvant de s'installer en Russie. C'est d'ailleurs pour réaliser son rêve qu'il prend le fameux train *La Flèche Rouge*, reliant Leningrad à Moscou, persuadé que son avenir se construira grâce à ce qu'il pense être le "paradis soviétique". Sa rencontre avec Maia, jeune danseuse étoile qui, à l'opposé, rêve de triompher sur les scènes européennes, va tout faire basculer...

C'est important pour vous d'appartenir à un groupe et de côtoyer des écrivains qui partagent vos idées ?

Y.V. : Oui, bien sûr ! Nous partageons la même passion, les mêmes valeurs, littéraires et humaines. Nous défendons une forme romanesque qui

soit dans la lignée du roman français du XIX^{ème}.

Avez-vous un écrivain qui soit un peu votre "maître à penser" ?

Y.V. : Il n'y en a pas un en particulier mais plusieurs : Giono, Mauriac, Bernanos, mais aussi Georges Simenon et les grands Américains d'aujourd'hui comme Jim Harrison... J'aime cette rigueur dans l'écriture, l'efficacité, puis cette idée d'un lieu décrit comme un personnage et ce goût de raconter des histoires. Mais j'aime aussi l'atmosphère singulière, cette musique particulière qu'on trouve chez chacun d'eux. Ces écrivains sont des soutiens.

■ *La Flèche Rouge* d'Yves Viollier, Editions Robert Laffont, collection *Ecole de Brive* : 19€

Petits Secrets et Grande Histoire de la Vendée racontés aux enfants

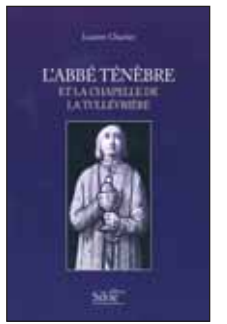


En compagnie de Sébastien, un jeune garçon, découvrez avec ses oncles Pierre l'abbé et Marcel le fermier l'histoire de la Vendée à travers mille et une anecdotes et petits secrets. De la préhistoire à aujourd'hui, en passant par tous les grands moments et les grands personnages qui ont façonné notre histoire, rien n'est oublié. Le dialogue utilisé et les nombreuses illustrations rendent le livre particulièrement vivant et passionnant. Petits et grands le dévoreront. L'auteur, Daniel Esnault, Vendéen d'adoption depuis 25 années, transmet ici sa passion pour le département dans un petit livre très ludique.

■ *Petits secrets et Grande Histoire de la Vendée racontés aux enfants* Editions du Petit Pavé - 15€

L'Abbé Ténèbre et la chapelle de la Tullevrière de Laurent Charrier

Le livre de Laurent Charrier, *L'Abbé Ténèbre et la chapelle de la Tullevrière*, vient d'être édité. L'auteur offre aux lecteurs un ouvrage sur un lieu qu'il connaît bien puisqu'il a grandi au pied de la chapelle, à Saint-Etienne-du-Bois. Ce lieu de mémoire renferme le souvenir inébranlable de l'Abbé Ténèbre, prêtre réfractaire dont le courage et la bravoure permirent aux habitants et paysans, en pleine Terreur, de se battre et d'ériger, à la lueur des églises voisines en flammes, une chapelle qui symbolise encore aujourd'hui l'espoir et le pardon. "La chapelle de la Tullevrière entrera en 2006 dans une ère nouvelle. Restaurée, mise en valeur par le Conseil Général et la commune de Saint-Etienne-du-Bois, elle conservera son authenticité et son âme et pourra mieux accueillir pèlerins et curieux", note Philippe de Villiers dans la préface du livre.



■ *L'Abbé Ténèbre et la chapelle de la Tullevrière* de Laurent Charrier Aux Editions Siloë. Prix : 18€

ROLLER - Nicolas Pelloquin, médaille d'or international Dans les roues d'un jeune champion

Né à Mouilleron-le-Captif, la capitale vendéenne du roller, passionné de ce sport dès son plus jeune âge, Nicolas Pelloquin est un habitué des podiums... En un été, il a raflé quatre médailles internationales... Rencontre.

A 17 ans, Nicolas Pelloquin a déjà un palmarès alléchant... Rien que cet été, il a remporté aux Championnats Juniors internationaux une médaille d'or au 5 kilomètres à l'américaine (relais à 3), une de bronze au 10 kilomètres, et en individuel encore deux

autres de bronze au 1 000 mètres et au 20 kilomètres. "Il faut dire que j'ai commencé dès 5 ans au club de Mouilleron. Après un an d'école de patinage, je me suis directement lancé dans la vitesse et ça a tout de suite payé". Et puis, "On a des supers sensations : quand il faut s'extirper habilement du peloton pour aller frôler le 70 kilomètres heures, on a des sensations de glisse uniques". Déçu que son sport soit si peu médiatisé, Nicolas Pelloquin n'en reste pas moins hyper motivé... En sport étude à Nantes, il perfectionne

sa technique grâce à quatorze heures de roller par semaine.

Les Championnats d'Europe en vue

Combatif, le jeune rouleur mouilleronnais est aussi ambitieux : "Mon objectif cette année est d'être Champion de France Junior à Mouilleron au printemps. Après, il faudra que je me fasse une place en élite pour aller aux Championnats d'Europe en Sicile en juillet". Mais s'il voit loin devant, Nicolas est également reconnaissant envers son club



de Mouilleron et Alain Guittot, "le formateur qui m'a pris en main dès huit ans... C'est grâce à lui que les résultats sont là".

PATRIMOINE - Un bateau Chaumois vient d'être restauré Au Bonheur des Dames : un témoin du passé sauvé des eaux

En 1998, une association s'est créée autour d'un projet fou : redonner à un vieux bateau de pêche son aspect d'origine... Sept ans après, les Vendéens peuvent être fiers de voir naviguer le *Au Bonheur des Dames*, une pinasse chaumoise de 1955.

Au départ, l'histoire est banale... En 1986, Patrice Bouron achète à l'amicale des pompiers des Sables le Sapeur, une vieille pinasse à moteur qu'il retape et nomme *Au Bonheur des Dames*... Les années passent et le prix des places dans

les ports augmentant, Patrice Bouron finit par ne plus pouvoir payer la sienne. "Un jour, j'ai retrouvé mon bateau attaché au ponton avec une chaîne cadenasée. Je me suis dit que c'était la fin. Il n'était pas revendable, mais je ne voulais pas qu'il soit détruit". C'est là que notre Sablais a une idée de génie : créer une association pour redonner à son bateau son allure d'antan. "Ce bateau de pêche côtier a été commandé en 1955 par un Chaumois dont le frère travaillait au Chantier Sablais de La Rochelle. Aujourd'hui, c'est l'un des

plus vieux bateaux de pêche des Sables immatriculé dans ce port."

Sept années de travail

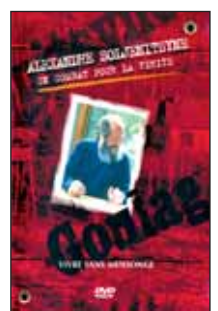
C'est donc en 1998 que le bateau est sorti de l'eau et déossé. Ne sont gardées que les parties saines et d'origine. Les pompiers assurent les déplacements du bateau, une entreprise accepte de l'héberger, un magasin fournit la peinture et de nombreux donateurs font vivre l'association Au Bonheur des Dames... Grâce à cette mobilisation généreuse, le

bateau peut retrouver l'eau en juillet 2004. Mais le mât est sans voile et il n'y a pas de moteur. "Il a fallu trouver de nouveaux fonds pour permettre à la voilerie Taraud de faire une voile identique à celle de l'époque. Une aide du Conseil Général nous a permis d'acquérir un nouveau moteur." L'équipage était alors paré pour prendre la mer. Et le pari gagné puisque le jour du baptême de la pinasse, cinquante ans après sa première mise à l'eau, des centaines de Sablais, de Chaumois et de Vendéens sont venus admirer ce témoin de leur passé. "Maintenant, notre objectif est de participer à un maximum de manifestations nautiques... Nous avons encore plein de projets pour améliorer notre bateau : rajouter une voile, l'équiper en matériel de sécurité pour aller plus loin..." Avis aux donateurs !

■ Renseignements : 06 75 23 82 78



"Vivre sans mensonge" : le film sur Soljenitsyne est disponible



Ceux qui ont assisté à l'inauguration du collège d'Aizenay auront été sans nul doute marqués par le très beau film sur la vie d'Alexandre Soljenitsyne

qui fut projeté à cette occasion. Celui-ci évoque notamment les deux combats de Soljenitsyne contre le nazisme et le communisme, son exil aux Etats-Unis et sa contribution à la chute du totalitarisme soviétique. Les personnes intéressées par ce document peuvent le demander gratuitement auprès du Conseil Général.

■ Demandes au 02 51 34 49 59

JUSQU'AU 13 NOVEMBRE

Nouvelle exposition à l'Hôtel du Département

Régis Delène-Bartholdi : nomade de l'absolu

Jusqu'au 13 novembre, Régis Delène-Bartholdi est à l'honneur à l'Hôtel du Département. Les œuvres de ce peintre vendéen,

fruits d'un travail esthétique et d'une réflexion sur le sens de la vie, sont à découvrir ou à redécouvrir.



Régulièrement, le Conseil Général rend hommage à un artiste né sur le sol vendéen ou à un Vendéen d'adoption. Cette année, Régis Delène-Bartholdi est à l'honneur. Né en 1956 à La Roche-sur-Yon, il suit dans les années 1975-1980 des cours d'arts plastiques et d'arts appliqués à la photographie et à l'audiovisuel. A Nantes, il expose ses œuvres aux côtés de Yves Brayer, Georges Matthieu et Bernard Buffet. En quête perpétuelle de voyage, à travers le temps, l'espace, et dans l'homme, l'artiste s'est désormais installé en Vendée. C'est ici qu'aujourd'hui, il fait germer et fructifier les fruits de ses recherches et de ses réflexions.

Le voyage

Plusieurs voyages ont façonné son œuvre, à la fois abstraite et figurative. A commencer par New York, où il se rendit sur les pas de son aïeul Frédéric Bartholdi, sculpteur de la statue de la Liberté. C'est là qu'il trouva la source d'inspiration pour la série des *Attrapeurs*

d'*absolu*. Soucieux de connaître l'origine de notre histoire, de notre religion et de notre philosophie, il explora les pays du bassin méditerranéen et de l'Afrique. L'utilisation de matériaux comme le sable, l'or, l'écorce, le papier et aujourd'hui la soie donne une consistance esthétique et symbolique à l'ensemble de ses œuvres.

L'exposition

L'exposition de l'Hôtel du Département offre aux visiteurs plus d'une centaine d'œuvres issues de collections particulières. Elle permet un parcours artistique à travers une vingtaine d'années depuis les *Jardins évanouis* aux flamboyantes *Routes de la Soie*. Tableaux abstraits et figuratifs se côtoient. Tous sont le fruit d'un travail éminemment réfléchi sur la matière et le sens de la vie.

■ Conseil Général de la Vendée
40, rue du maréchal Foch
85923 La Roche-sur-Yon cedex 9
Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
Samedi, dimanches, jours fériés de 14h à 18h

DU 12 AU 14 OCTOBRE

Une formation sur la chaux
au Daviaud

La formation intitulée "la chaux, les enduits et badigeons", qui s'est déroulée le mois dernier sur le site de l'écomusée du marais breton, a rencontré un tel succès que les organisateurs renouvellent l'expérience. Les amateurs sont invités à s'inscrire dès à présent pour les prochaines journées qui se déroulent du 12 au 14 octobre. Divers ateliers théoriques et pratiques donneront la possibilité aux douze stagiaires de découvrir l'histoire de la chaux, les différents types de chaux, mortiers, enduits, badigeons ainsi que les différentes techniques d'application de ce matériau utilisé depuis des siècles. Le tout sous la houlette de Jean-François Bertoncello, formateur aux Maisons Paysannes de France, qui illustrera ses cours par des exercices pratiques réalisables sur le site. Une sensibilisation à la restauration du patrimoine rural ouverte aux professionnels, particuliers et propriétaires (expérience dans la réalisation des enduits souhaitée). Les journées se déroulent de 9h à 17h30.

■ Renseignements : 02 51 93 84 84
Tarifs : 55€ (particuliers) et 110€ (professionnels) / jour / personne

OCTOBRE - NOVEMBRE

Cédéthèques

Les expos continuent

"L'Univers de Monsieur Verne", à La Gaubretière et "Pierre Joubert, grand maître de l'illustration", à Montaigu sont les thèmes des expositions de rentrée proposées dans les cédéthèques. Le célèbre auteur du *Tour du Monde en 80 jours* ou de *Vingt Mille Lieues sous les Mers* dont on fête, cette année, le centième anniversaire de la mort, fait découvrir aux visiteurs ses souvenirs d'exploration à travers des œuvres qui n'ont pas pris une ride. Par ailleurs, les illustrations de Pierre Joubert se dévoilent aux montacutains et aux visiteurs : dessins de mer, person-

nage des BD *Bob Morane*, collection *Signes de Piste* ornent les murs de la cédéthèque jusqu'au 5 novembre. Des richesses à découvrir le temps d'une balade en famille ou, plus longuement, dans le cadre des animations préparées dans le cadre des expositions.

■ Agenda

- Montaigu : 02 51 06 43 43
"L'Univers de Monsieur Verne" jusqu'au 5 novembre
- La Gaubretière : 02 51 57 49 00
"Pierre Joubert, grand maître de l'illustration" jusqu'au 26 octobre

DU 22 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

Stages EDPN

Vaste choix pour octobre

Le 28 octobre, à l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise, c'est à la magie que les enfants s'initieront. Avec Bertrand Jonglez, magicien, ils fabriqueront les outils et apprendront les gestes qui étonneront longtemps leurs parents et amis. Le 26 octobre au Port du Bec, les enfants découvriront le principe qui permet à l'éolienne de produire de l'électricité. Avec Samuel Ferchaud, médiateur de l'école départementale du patrimoine, ils construiront eux-mêmes une éolienne. Enfin le 2 novembre à la réserve biologique de Nalliers-Mouzeuil, Daniel Breillat, van-

nier professionnel, donnera une initiation aux différentes techniques de tissage de l'osier. Les adultes quant à eux, le 22 octobre, apprendront à bâtir leur mare de jardin à la Maison de la Rivière de Saint-Georges-de-Montaigu. Cicadelle, qui animera le stage, leur apportera ses conseils pour déterminer les endroits les plus propices et la végétation la plus adéquate.

■ Renseignements : 02 51 47 61 50
tarifs : 5€ par enfant et par journée
45€ par adulte et par journée

A PARTIR DU 20 OCTOBRE

Café-Théâtre à Luçon

Le Boléro : "Les soirées-cocktails de Pier' Samuel"



L'homme-orchestre Pier' Samuel inaugure la saison du café-théâtre "Le Boléro" de Luçon, à partir du 20 octobre, avec son nouveau programme "Trois coups par semaine" qui se décline chaque semaine du jeudi au samedi. Ces trois soirées-cocktails donneront l'occasion aux spectateurs d'assister au spectacle original de cet artiste tour à tour dramaturge, metteur en scène, acteur et marionnettiste. L'homme-orchestre invite aussi les enfants le jeudi pour un "Goûter, paroles et musique" à 18h. Le vendredi, place aux grands autour d'un "Dîner, paroles et musique" à 20h. Enfin, chaque samedi : "Réveillon, paroles et musique" à 22h. Créateur de la compagnie Le

Boléro/les Nouveaux Tréteaux Français, Pier' Samuel a choisi d'offrir à son public un programme que l'on pourrait intituler "Miam-miam, Paroles et Musique", autrement dit des mets, des mots et des notes. Le cadre de ces soirées est unique en Vendée et dans tout l'ouest de la France : une ambiance-cabaret dans un musée-vivant, nul ne peut y résister, surtout quand les ingrédients des cocktails sont ainsi méticuleusement préparés : répertoires du XX^{ème}, d'avant, d'entre deux et d'après guerre... Du sourire aux larmes.

■ Pour se procurer le programme détaillé de la saison : 02 51 56 89 97

JUSQU'AU 26 NOVEMBRE

"Tous à vos plumes" à Mortagne
Avis aux amateurs de frissons

Un concours "Tous à vos plumes", organisé par l'association "Le Marque Page" de Mortagne-sur-Sèvre, est proposé gratuitement cette année à tous ceux qui veulent se lancer dans l'écriture d'une nouvelle. Les candidats, collégiens, lycéens ou adultes, devront trouver leur inspiration à partir du thème "Frissons" qui a été retenu pour cette nouvelle



édition. Leur nouvelle, de 1 500 à 3 000 mots, doit être une œuvre originale, non publiée, individuelle, écrite en français et doit comporter un titre. Trois exemplaires anonymes sont à remettre ainsi qu'une feuille comportant le nom, le prénom, l'adresse, la date de naissance et le numéro de téléphone de l'auteur. Le jury désignera les deux meilleures nouvelles de chaque catégorie avant de remettre les prix lors d'une soirée le 28 janvier 2006. Les candidats devront faire parvenir leur œuvre avant le 26 novembre à l'adresse suivante : Association Bibliothèque "Le Marque Page" / Centre de la Petite Enfanse / 85290 Mortagne-sur-Sèvre.

■ Renseignements : 02 51 65 14 41
ou www.lemarquepage.com

JEUDI 20 OCTOBRE

Concert salle du Moulin Rouge

L'Orchestre de Vendée fait sa rentrée à La Chaize

C'est le jeudi 20 octobre à 20h que l'Orchestre de Vendée fera sa rentrée... Trente et un musiciens présenteront, salle du Moulin Rouge à La Chaize-le-Vicomte, trois œuvres classiques. En première partie *L'Adagio pour quatuor* de Guillaume Lekeu sera interprété par les 25 cordes de l'orchestre. Écrit en 1891, cet Adagio émouvant dégage une infinie tristesse : tout laisse à croire que ce morceau est composé à la mémoire de César Franck mort cette même année. Le deuxième morceau joué ce soir-là est signé Haendel : *Water music*. Cette œuvre, interprétée par les cordes (dont un clavecin) et les vents, n'est



pas forcément représentative du grand style haendelien mais s'inscrit parfaitement dans la tradition de la musique instrumentale anglaise. Enfin, en troisième partie, les vents quitteront le podium pour laisser les cordes interpréter la *Sérénade pour cordes* de Tchaïkowsky. Une introduction solennelle dans le style des ouvertures à la française, une valse "élégante et de bonne humeur", une élégie quasi religieuse et un final sur des thèmes russes... L'auteur a su marier avec talent et finesse ces différents styles !

■ Renseignements : 02 51 05 70 21
Tarifs : 5€, gratuit pour les moins de 12 ans

DIMANCHE 16 OCTOBRE

24^{ème} édition du Chrono des Herbiers

Cent cyclistes s'élancent des Herbiers

Pour la 24^{ème} année consécutive, le Chrono des Herbiers lancera, dimanche 16 octobre, près de cent coureurs cyclistes sur les routes du bocage. Compétition de référence dans l'Hexagone, le Chrono comporte quatre épreuves de contre la montre individuel : l'épreuve "juniors" (17-18 ans), 20 kilomètres ; l'épreuve "dames, élites et juniors", 20 kilomètres à parcourir en moins de 28'57"42 (record détenu par la Kazakh Zulfia Zabirova) ; l'épreuve "espoir", 38 kilomètres en moins de 49'29' 80 (record détenu par l'Ukrainien Yuriy Krivtsov) et enfin, la "Reine des épreuves" l'élite homme, 48 kilomètres en moins de 59'45'17 (record détenu par le Suisse Jean



Avec la participation de Michaël Rogers, champion du monde 2003-2004.

Nuttli.) Mais le Chrono des Herbiers n'est pas qu'une fête sportive : c'est aussi 4 jours de foire exposition (du 14 au 17 octobre), et plusieurs soirées festives. Dès le 12 octobre, le public est invité à la grande soirée solidarité durant laquelle plusieurs artistes locaux (Gérard Potier, Xavier Merlet, Sandrine Bourreau...) interviendront au profit de la Fondation Abbé Pierre-Emmaüs. Puis ce sera une après-midi dansante le jeudi 13, un concert musical avec le groupe TwoL le vendredi 14, un gala de prestige le 15 octobre et enfin une soirée choucroute le dimanche 16 octobre après la remise des trophées.

■ Renseignements : 02 51 67 26 51

LES 8 ET 9 OCTOBRE

Saint-Hilaire-de-Riez prend le vent

Du 8 au 9 octobre, le club nautique de Saint-Hilaire-de-Riez organise la 8^{ème} édition du festival de la glisse. Dédié à toutes les disciplines alliant le vent et la mer, cet événement va voir passer sur la côte vendéenne les meilleurs spécialistes de fun-board, kitesurf, char à voile, jet-ski et planche à voile pour de simples démonstrations ou lors de véritables épreuves de compétitions nationales... Spectacle et frissons garantis ! Par ailleurs, les plus téméraires pourront profiter des nombreuses séances d'initiation proposées tout au long du week-end.



■ Les 8 et 9 octobre, de 10h le samedi à 17h30 le dimanche

Renseignements : 02 51 55 49 80

DU 10 AU 16 OCTOBRE

Vendée Défi
Contre-la-montre nautique

Le Vendée Défi, organisé tous les deux ans à St-Gilles-Croix-de-Vie, est un véritable contre la montre nautique. Objectif : réaliser le plus petit temps sur l'aller et retour entre le port de St-Gilles et la bouée de la Sablaire immergée devant l'île d'Yeu. Et pour battre le record, actuellement détenu par Romain Attanasio en 3h45 minutes et 5 secondes, il faut faire preuve d'autant de technique que de tactique. La connaissance fine du système météo local est par exemple d'une extrême importance. Car chaque jour, du 10 au 16 octobre,

les skippers partent quand ils le souhaitent entre 9h et 14h et autant de fois qu'ils le veulent. Une occasion unique de rencontrer les grands champions de la discipline dans les starting-blocks, qui s'affaireront sur les pontons de Port la Vie pour peaufiner les réglages minutieux de leurs bateaux... Des navires de course hors pair, taillés pour le sprint, construits en Vendée et habitués de nos côtes : des Figaro Bénéteau.

■ Renseignements : 02 51 55 30 83
www.classefigaro-beneteau.com

LES 8 ET 9 OCTOBRE

Coupe de France open
L'élite du surf français aux Sables

C'est sur la plage de Tanchet que se disputera la troisième et dernière étape du circuit coupe de France de surf organisée par la Fédération Française de Surf et l'Olonna Surf Club. Tous âges confondus, dès 13 ans pour les plus jeunes, les 80 meilleurs surfeurs de France et les 30 meilleures surfeuses devront éblouir les membres du jury installés en bord de mer sur le car podium du Conseil Général.

Figures commentées

Pour les amateurs de sensations, qui auront rejoint la plage ce jour-là, les figures seront commentées par un speaker : passage sous la lèvre de la vague ou "tubes", sauts utilisant la vague comme tremplin ou "airs", et toutes les manœuvres

traditionnelles permettant de dessiner des trajectoires sur la vague... Les 8 et 9 octobre, le spectacle sera ainsi assuré sans interruption de 10 à 19 heures. Pierre Jacob (18 ans) et Antoine Mathé (19 ans), les deux espoirs du club local, tenteront de ramener aux Sables le trophée remporté l'an dernier par un Basque.

Accès gratuit à la plage

■ Renseignements : 06 60 90 52 16



DIMANCHE 9 OCTOBRE

Saint-Hilaire-du-Bois
Rando VTT et pédestre

L'Amicale hilaïroise invite tous les amateurs de randonnées à une journée de balade à VTT ou à pied. Le départ se fera à 8 heures au stade de Saint-Hilaire-des-Bois, juste après un café brioche offert aux participants. Deux circuits de VTT (30 et 45 km) et trois circuits de randonnée pédestre (12,16 et 20 km) sont pro-

posés. Des ravitaillements sont prévus sur les parcours.

■ Renseignements et inscriptions au 02 51 51 33 62

Tarifs : VTT, 6€ pour les adultes, 3€ pour les moins de 12 ans

Rando pédestre, 5€ pour les adultes, 3€ pour les moins de 12 ans

DU 20 AU 23 OCTOBRE

Les personnes handicapées s'initient au tennis
Premier tournoi de tennis adapté à Mouilleron

Du 20 au 23 octobre, le Mouilleron Tennis Club organise son premier tournoi de tennis adapté. Chaque jour, une centaine de personnes venues de Vendée, d'Aquitaine et de Seine-Maritime, fouleront donc les cours mouilleronnais raquette en main. En fonction de leur handicap,

les jeunes, qui viendront le jeudi et le vendredi, comme les adultes, qui seront là le week-end, participeront à des activités différentes. Ceux qui ne peuvent disputer un match participeront donc à des ateliers de jonglage, d'échange ou de découverte... C'est le club mouilleronnais, fort de

250 adhérents dont une dizaine en sport adapté, qui se chargera de l'organisation de cette manifestation ainsi que de l'hébergement complet des joueurs extérieurs au département.

■ Renseignements : 02 51 38 15 41

LES 15 ET 16 OCTOBRE

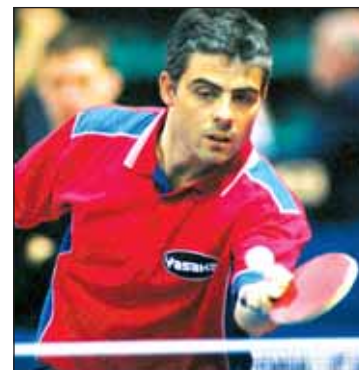
Golf de Saint-Jean-de-Monts
La Coupe de l'Espoir lutte contre le cancer

Une soixantaine d'équipes de deux joueurs se déplace des quatre coins de la France pour participer à la finale de la Coupe de l'Espoir qui se déroule, les 15 et 16 octobre, au Golf de Saint-Jean-de-Monts. Cette finale fait suite aux épreuves qui ont permis de sélectionner les meilleurs joueurs français de la catégorie amateur. Ces derniers se disputeront la coupe pour venir en aide aux personnes atteintes d'un cancer puisque l'ensemble des béné-



ficiers sont reversés cette année à la Ligue contre le Cancer. La Coupe de l'Espoir fait partie des quatre compétitions sportives organisées annuellement pour lutter contre une maladie grave. Les visiteurs sont invités à assister gratuitement à la compétition qui se déroule, samedi et dimanche, entre 10h et 15h environ, en "shot gun", les joueurs démarrent ensemble chacun des trous. La remise des prix a lieu le dimanche soir, vers 19h.

VENDREDI 14 OCTOBRE

La Génomouze
Match exhibition d'un champion du monde de tennis de table

Jean-Philippe Gatien, champion du monde et vice-champion olympique de tennis de table, se produira à La Génomouze dans le cadre de sa tournée d'adieu. L'occasion pour le public d'assister à la démonstration des principaux exercices d'entraînement des champions, à un match-exhibition et à une conférence-débat.

■ Renseignements : 02 51 34 83 50
Tarifs : 8€ pour les adultes, 5€ pour les jeunes de 8 à 14 ans

En deux mots

■ 15 octobre Sainte-Radegonde-des-Noyers : la journée des baudets

Traits Poitevins, Baudets du Poitou et Mules Poitevines seront à vendre le 15 octobre prochain sur le site du pôle d'attelage de Sainte-Radegonde-des-Noyers en Vendée. La vente annuelle débutera à 10h. Des démonstrations d'attelage et de selle et des initiations seront proposées pour les adultes et les enfants. Entrée gratuite / Renseignements : 05 49 35 22 68

SPECTACLE - Une comédie musicale dramatique de Jacques Raveleau-Duparc

Clemenceau, la tranchée des baïonnettes



Du 14 octobre au 4 novembre prochain, *Clemenceau, la tranchée des baïonnettes*, une comédie musicale dramatique de Jacques Raveleau-Duparc, sera interprétée dans différentes communes vendéennes. Clemenceau, "ce diable de petit vieillard, sans qui l'Allemagne n'aurait jamais perdu la guerre", selon Le Kronprinz, fils aîné de l'empereur Guillaume II, en sera le héros.

Clemenceau, la tranchée des baïonnettes est un spectacle grandiose pour un homme hors du commun. Composée, réalisée et mise en scène par Jacques Raveleau-Duparc, cette comédie musicale dramatique sera donnée du 14 octobre au 4 novembre dans plusieurs communes vendéennes (voir le programme). "Après *Charette, la victoire des vaincus*, je voulais réaliser un spectacle sur un autre Vendéen entré dans l'histoire de la France et du monde. Ce dernier a mis fin au carnage de la Première Guerre Mondiale. Aucune capitale européenne qui n'ait une rue, une place ou une avenue portant son nom. La dimension tragique du personnage de Clemenceau se prête tout à fait à la comédie dramatique. Totalement investi dans les affaires publiques et politiques, Clemenceau a sauvé la France mais ruiné sa vie personnelle et familiale. Le Conseil Général de Vendée qui voulait faire connaître ce personnage, m'en a confié la tâche", explique Jacques Raveleau-Duparc.

"Un cri de fierté"

Le temps du spectacle, les spectateurs plongeront quatre-vingt-dix années en arrière. Avec Jean-Marie et François, dans la tranchée des baïonnettes, où tant de Vendéens ont perdu la vie pour défendre la France, ils revivront les angoisses, la peur, la mort et les espérances des conscrits. Avec Camille, Marthe, Marguerite et Albert, ils vivront l'at-

tente, le deuil, la désespérance et la vie quotidienne des familles laissées par les soldats. Enfin, ils accompagneront les petits-enfants de Clemenceau, qui, au crépuscule de sa vie, à Jard-sur-Mer, se remémore ce sombre épisode qui a bouleversé la France et sacrifié une grande partie de sa jeunesse. "Cet épisode tragique de notre histoire est encore très sensible à notre époque. Les parents de nos grands-parents en étaient les acteurs, ce sont eux qui ont souffert et se sont sacrifiés. Les monuments aux morts sont couverts du nom des disparus. A l'heure où les rares témoins de ces drames rejoignent dans la terre leurs frères tombés dans les tranchées de l'est, cette comédie musicale dramatique se veut un immense cri de fierté et de reconnaissance en l'honneur de tous ces héros inconnus", déclare Jacques Raveleau.

marais et du bocage, tiendront les rôles de figurants. La musique apportera au spectacle une ambiance toute particulière. "Je voulais quelque chose de très épique. Pas quatre musiciens qui jouent dans la fosse, mais plutôt quarante voire cinquante. Des cuivres, des bois, pour que l'ouvrage sonne comme un opéra qui jouerait une musique de film", explique le compositeur. La musique, les refrains, la force des paroles saisisront le public. En quelques dialogues, tout est dit. L'histoire se passe au siècle dernier et pourtant, les personnages, leurs sentiments, leurs interrogations sont actuels. Les spectateurs y découvriront la vie et les drames de leurs grands-parents ou arrière grands-parents. Tous les publics s'y retrouveront.

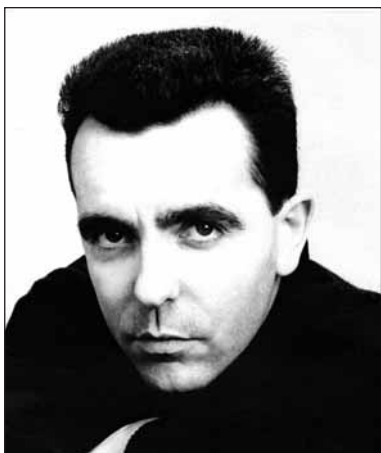
Un spectacle grandiose

"Dans cette Comédie musicale, explique l'écrivain Gilbert Prouteau, Jacques Raveleau-Duparc a repris, adapté et modernisé les grandes traditions helléniques. Les chants, les chœurs, les versets, l'alliance du sourire et du drame nous viennent tout droit de Sophocle et d'Eschyle". Dix-sept professionnels interpréteront les personnages principaux. Dans de splendides décors, une soixantaine de bénévoles vendéens, recrutés dans les différentes associations musicales ou théâtrales du



Entretien avec Jacques Raveleau-Duparc "Le spectacle musical représente certainement l'art majeur du XXI^{ème} siècle"

Jacques Raveleau-Duparc, auteur compositeur de la Comédie musicale dramatique *Clemenceau, la tranchée des baïonnettes* commença par travailler avec Jean-Luc Tardieu à la Maison de la Culture de Nantes. Après deux années au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, il interpréta différents rôles dans des théâtres lyriques français. Parallèlement, il mit en scène des comédies musicales : *Dédé* de Willemetz et Christiné, joué plus de 80 fois, *La route Fleurie* de F.Lopez, *Yes* de M.Yvain, *Le Mikado* de Gilbert et Sullivan, *la Belle Hélène* d'Offenbach, et *Passionnement* de A. Messager. Enfin, depuis quelques années, il compose et met en scène lui-même des spectacles musicaux : *Charette, ou la victoire des vaincus*, *French Cancan*, créé aux Folies Bergères en 2000 et *Diva*, sur la scène du Forum de Liège en 2003. Et aujourd'hui, *Clemenceau, la tranchée des baïonnettes*.



Pourquoi faire un spectacle sur Georges Clemenceau ?

Je me suis senti attiré par ce personnage tout en contradictions qui

adorait sa terre natale, du Bocage à l'océan. Il est, symboliquement, le pont entre les Vendéens de 93 des chemins creux des Lucs-sur-Boulogne et les conscrits de 1917 de la tranchée des baïonnettes. Il a traversé une période capitale de l'histoire de notre pays, des barricades de 1870 jusqu'à la fin du premier conflit mondial. Un témoin qui a été en première ligne tant sur le plan politique que journalistique. Un témoin vendéen ! Or, les jeunes vendéens d'aujourd'hui n'ont qu'une vague idée de l'importance de ce "diable d'homme".

Pourquoi avoir choisi la forme de la Comédie musicale, quelles sont vos sources d'inspiration ?

J'ai choisi la forme artistique de la comédie musicale dramatique

pour parler de Georges Clemenceau parce que c'est la forme artistique la plus populaire pour la jeunesse et parce que la musique et le chant donneront un côté très épique au parcours de ce Vendéen pas ordinaire ! Et puis, le spectacle musical est l'art vivant majeur du XXI^{ème} siècle. Par conséquent, la comédie musicale a un grand avenir devant elle. À condition qu'elle soit faite par des auteurs sensibles et passionnés et que les musiques soient de vraies musiques ! Quant à mes sources d'inspiration, ce sont toutes les musiques écoutées depuis mon enfance : la musique grégorienne, la polyphonie baroque, la musique romantique, les grandes comédies musicales et, surtout, les grands thèmes de musiques de film.

Programme *Clemenceau, la tranchée des Baïonnettes*



- La Châtaigneraie
Salle d'animation rurale :
- Vendredi 14 octobre 2005 à 20h30
- Samedi 15 octobre 2005 à 20h30
- Mortagne-sur-Sèvre
Salle Traineau :
- Mercredi 19 octobre 2005 à 20h30
- Jeudi 20 octobre 2005 à 20h30
- Les Herbiers
Espace Herbauges :
- Dimanche 23 octobre 2005 à 17h00
- Les Sables d'Olonne
Salle Les Atlantes :
- Jeudi 27 octobre 2005 à 20h30
- Challans
Salle Louis-Claude Roux :
- Vendredi 4 novembre 2005 à 20h30

■ ouverture de la billetterie le 26 septembre

tarif unique : 5€

réservations : 02 51 34 46 66

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Conseil Général de la Vendée : Service de l'Action Culturelle
40, rue du Maréchal Joffre - 85023 La Roche-sur-Yon Cedex 9